



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DEVANT L'OCI

# La cause palestinienne, cause centrale



© Photo : D.R

La cause palestinienne, « notre cause centrale », c'est ainsi que l'a caractérisée le Président Abdelmadjid Tebboune en rappelant que c'est cette cause qui a motivé la création de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La cause palestinienne demeure « une source d'unité placée au cœur de son action commune », a-t-il également souligné dans son allocution adressée au 15<sup>e</sup> Sommet de l'OCI, prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui. Lire en page 2

DEVANT LA MONTÉE DE L'ARNAQUE SUR LA TOILE

## Les Gendarmes tirent la sonnette d'alarme

Page 3



FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT : **Sept mémorandums d'entente signés**

Page 2



ALORS QUE LE FFS SE PRONCERA LORS DE LA PROCHAINE SESSION DE SON CONSEIL NATIONAL

**Belkacem Sahli réitère son intention de prendre part aux présidentielles du 7 septembre**

Page 3

## BAC/BEM 2024

### Les dates de retrait des convocations fixées

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé, avant-hier samedi dans un communiqué, les dates de retrait des convocations pour les candidats aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (Bac) session 2024. «Le ministère de l'Éducation nationale informe tous les élèves scolarisés et les candidats libres concernés par les examens du BEM et du BAC, session 2024, que le retrait des convocations pour l'examen du BEM débutera du 5 mai jusqu'au 5 juin 2024, tandis que les candidats au BAC pourront retirer leurs convocations durant la période allant du 9 mai jusqu'au 13 juin 2024», a précisé la même source.

## MINES D'OR

### La promotion de l'investissement examinée avec une délégation de l'Organisation algérienne de l'or et des bijoux

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, avant-hier samedi, au siège du ministère, une délégation de l'Organisation algérienne de l'or et des bijoux, conduite par son président M. Aissa Ameghchouche, avec lequel il a évoqué les relations de coopération entre les établissements du secteur minier et l'Organisation, ainsi que les moyens de promouvoir l'investissement dans la production aurifère, indique un communiqué du ministère.

## CAAID

### Le président de la République honoré pour ses efforts en faveur du renforcement de la coopération africaine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été honoré, avant-hier samedi à Alger, par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID) pour ses efforts en faveur du développement économique et du renforcement de la coopération africaine. Un cadeau symbolique destiné au Président a ainsi été remis par le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement, M. Amine Boutalbi, au ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh.

Le Président Tebboune devant l'OCI

# La cause palestinienne, cause centrale

La cause palestinienne, «notre cause centrale», c'est ainsi que l'a caractérisée le Président Abdelmadjid Tebboune en rappelant que c'est cette cause qui a motivé la création de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). La cause palestinienne demeure «une source d'unité placée au cœur de son action commune», a-t-il également souligné dans son allocution adressée au 15<sup>e</sup> Sommet de l'OCI, prononcée en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui.



Le Président Tebboune a rappelé ce qui se passe en Palestine : «Le peuple palestinien frère, notamment dans la bande de Gaza, subit, depuis plus de six mois, une guerre de génocide menée par l'occupation israélienne...» (Photo: DR)

Le Président Tebboune a rappelé ce qui se passe en Palestine : «Le peuple palestinien frère, notamment dans la bande de Gaza, subit, depuis plus de six mois, une guerre de génocide menée par l'occupation israélienne. Des massacres sont commis et des enfants, des femmes et des personnes âgées sont tués quotidiennement au vu et au su du monde sans que la conscience mondiale et humaine ne s'émeuve ; les Palestiniens sont en proie à la politique de la famine délibérée avec l'interdiction de l'acheminement des aides humanitaires imposée par l'autorité d'occupation».

«Devant ces crimes, les organisations et institutions internationales demeurent incapables, politiquement, d'appliquer les résolutions de la légalité internationale, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme, alors qu'elles se sont toujours prévaluées de leur attachement à la paix et au dialogue des civilisations entre les nations. Le constat du Président Tebboune est sans appel : «Comme si l'Humanité avait perdu en Palestine toute once d'humanisme et de civilisation. Ni loi, ni principe, ni valeur, ni morale». Le constat se fait plus précis : «Ce qui se passe en Palestine occupée ne marque pas seulement la disparition du droit international ou l'effondrement de l'ordre mondial basé sur des règles communes. C'est un coup porté à la légitimité même du droit international et des droits de l'Homme en tant que concepts et doctrine.

En effet, que reste-t-il des droits de l'Homme quand nous voyons, en Palestine, un occupant renier toutes les valeurs humaines et déshumaniser et priver tout un peuple de son droit à l'existence ?». Il appelle à agir : «C'est pourquoi, nous devons œuvrer de concert et étroitement au ni-

veau international à soutenir la lutte du peuple palestinien pour la libération de sa terre occupée et l'accès à ses droits légitimes à l'établissement de son État indépendant avec El-Qods comme capitale, tout en adoptant une approche plus ferme et plus éner-

gique pour amener la communauté internationale à assumer sa pleine responsabilité dans la protection du peuple palestinien et la cessation des actes criminels, des meurtres systématiques et des atrocités barbares infligées aux civils palestiniens sans

défense dans tous les territoires occupés». Le Président Tebboune rappelle que «l'Algérie a déjà prévenu que les dangereux développements dans la région et leurs graves répercussions sur la sécurité et la paix internationales étaient la conséquence de la poursuite du déni du droit historique du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant, du passage sous silence des crimes et des politiques coloniales auxquels se livre l'occupation et de l'incapacité de la communauté internationale à imposer le respect du droit international et à contraindre l'occupant israélien à s'y conformer et à arrêter son projet expansionniste de colonisation des territoires palestiniens». Le Président Tebboune appelle à réaffirmer «le rejet de l'approche sélective appliquée aux principes du droit international et des fondements de la légalité internationale, qui assimile la victime au bourreau». Il appelle à : l'arrêt immédiat, permanent et inconditionnel de l'agression contre le peuple palestinien, l'acheminement des aides humanitaires vers la bande de Gaza et l'intensification des efforts pour garantir la mise en œuvre immédiate et de toute urgence des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment la résolution 2.728 ; l'activation de tous les mécanismes juridiques internationaux disponibles pour demander des comptes à l'occupation et poursuivre les auteurs de crimes de guerre, de génocide et d'autres actes interdits par le droit ; la relance d'un processus politique visant à trouver une solution globale, juste et définitive à la question palestinienne, garantissant la fin de l'occupation des terri-

## La responsabilité de l'OCI

«Notre responsabilité en tant que membres de l'Organisation de la coopération islamique nous dicte de nous engager collectivement à défendre nos causes justes, la cause palestinienne en tête, et à contrecarrer toutes tentatives de porter atteinte aux Lieux Saints de la Nation musulmane, à travers une action collective d'urgence par tous les mécanismes disponibles afin que notre Organisation puisse assumer sa responsabilité historique, juridique et morale dans la défense de nos Lieux Saints, en tête desquels la ville d'El-Qods, en proie quotidiennement à la judaïsation et au nettoyage ethnique, et la Mosquée Al-Aqsa, en proie à la profanation, ce qui lui permettra de contribuer au façonnement de l'ordre international, qui connaît des développements profonds et rapides, et de remédier ainsi à la marginalisation historique de notre communauté».

**Le Président Tebboune appelle à contrer l'islamophobie.** «Nous devons également agir selon une approche globale et cohérente pour contrer l'islamophobie, qui cible constamment et quasi-systématiquement notre communauté musulmane, et contrecarrer les tentatives de saper les fondements de la nation musulmane sous de faux prétextes, qui prennent parfois pour couverture et justification fallacieuses la liberté d'opinion et d'expression». Il rappelle «qui plus est, notre engagement collectif à lutter contre l'extrémisme et le terrorisme et à bannir le discours de haine doit s'accompagner en contrepartie de la lutte contre le discours de haine et l'extrémisme ciblant nos fondements, de manière à garantir la promotion des valeurs de coexistence et la culture d'ouverture et de tolérance, tel que le stipule la résolution 72/130, adoptée en décembre 2017 par l'Assemblée générale des Nations unies à l'initiative de l'Algérie, proclamant le 16 mai Journée internationale du vivre-ensemble en paix». L'OCI a besoin de réformes, explique le Président Tebboune : «La réalisation de ces nobles buts et la défense de ces causes justes pour lesquelles notre organisation a été créée exigent de revoir la gouvernance de l'Organisation de la coopération islamique et de réaliser les réformes qui s'imposent conformément à la décision adoptée à l'initiative de l'Algérie, afin qu'elle puisse relever les défis multidimensionnels et faire face aux dangers.

**Notre organisation se trouve aujourd'hui à un moment charnière** où elle doit assumer sa responsabilité devant l'histoire, relever les défis découlant de la conjoncture critique que traverse notre nation et prendre des positions et des décisions qui reflètent véritablement les aspirations et les espoirs de nos peuples musulmans. Je vous remercie de votre attention».

L. A.

## REPÈRE

Foire des produits algériens à Nouakchott :

### Sept mémorandums d'entente signés

Sept mémorandums d'entente ont été signés, avant-hier samedi à Nouakchott (Mauritanie), par des opérateurs économiques algériens et leurs homologues mauritaniens, notamment dans les domaines de la coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs, indique un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. La cérémonie de signature des mémorandums d'entente s'est déroulée au siège du showroom permanent de la société "Tasdir", une filiale de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), en marge des activités de la Foire des produits algériens à Nouakchott, ouverte jeudi, a ajouté la même source.

Les mémorandums d'entente concernent les domaines de la coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs, dont l'agro-alimentaire, la céramique, le mobilier de bureau, les portes intérieures et extérieures, les fenêtres, l'industrie pharmaceutique, les gants médicaux, la vaisselle et le mobilier métallique, la construction métallique préfabriquée, ainsi que les réservoirs métalliques et le fil à souder, selon le ministère.

Concernant la Foire des produits algériens à Nouakchott, le ministère a souligné qu'elle se poursuit pour sa troisième journée, soulignant que les stands du Salon enregistrent une «grande affluence», des opérateurs économiques mauritaniens en vue de conclure des contrats commerciaux dans différents domaines, à l'instar de la construction, des travaux publics, de l'industrie pharmaceutique, des produits cosmétiques, de l'agro-alimentaire et des services tels que le transport international, en sus de rencontres bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques mauritaniens et leurs homologues algériens exposants. La Foire connaît également «un grand engouement auprès des familles mauritaniennes venues découvrir et acheter les produits algériens», selon la même source. Le ministère a rappelé que la 6<sup>e</sup> édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott se déroule jusqu'au 7 mai, avec la participation de 183 exposants issus de différents secteurs économiques algériens.

toires palestiniens et consacrant le droit du peuple palestinien à l'établissement de son État indépendant avec El Qods comme capitale ; la consolidation de la reconnaissance internationale de l'État palestinien en œuvrant à son adhésion pleine et entière à l'ONU.

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

Alors que le FFS se prononcera lors de la prochaine session de son Conseil national

## Belkacem Sahli réitère son intention de prendre part aux présidentielles du 7 septembre

**Le secrétaire général de de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli a réitéré, hier dimanche, son intention de prendre part aux élections présidentielles du 7 septembre prochain, au nom du Groupe pour la stabilité et la réforme, composé de sept partis politiques, représentés dans les Assemblées élues.**

Assurant que l'Alliance qui porte sa candidature veut dépasser la notion de l'homme ou de la femme qui présidera l'Algérie. Et qu'au-delà du Président élu, a-t-il indiqué, c'est le programme qui doit être exécuté lors du prochain mandat présidentiel qui importe le plus. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission "L'Invité de la rédaction", Belkacem Sahli a mis en avant l'impératif géopolitique et la volonté d'instaurer un dialogue constructif.

« Je suis à la tête d'une coalition partisane défendant une approche basée sur les fondamentaux d'une Algérie forte et démocratique », a-t-il poursuivi.



■ B. Sahli : « Je suis à la tête d'une coalition partisane défendant une approche basée sur les fondamentaux d'une Algérie forte et démocratique ». (Photo : D.R.)

cratique », a-t-il poursuivi. Faisant remarquer que l'Alliance propose un programme électoral axé sur cinq grandes mutations auxquelles l'Algérie doit faire face prochainement, citant principalement la mutation générationnelle, la mutation de la légitimité historique vers la légitimité démocratique, la mutation socio-économique et diplomatique. Le dialogue global entrepris avec plusieurs formations politiques avec qui je partage les mêmes idées, notamment le principe du dialogue et la revendication de plus d'ouverture politique, a ajouté Belkacem Sahli, a porté sur la signature d'une plate-forme avec une vision consensuelle entre les partis émergents et disposés à apporter leur soutien pour faire réussir les prochains rendez-vous électoraux et/ou les réformes politico-économiques ou sociales. « C'est dans le cadre de cette coalition qu'on vise à réhabiliter le politique comme ob-

jectif stratégique et le courant auquel nous appartenons, en tant que partis politiques, à savoir le courant démocratique, républicain et moderniste », a-t-il fait savoir.

La veille, soit, avant-hier samedi, le premier secrétaire national du Front des Forces Socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a évoqué l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. « La position du Front des forces socialistes (FFS) par rapport à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain va être tranchée durant la prochaine session du Conseil national », a-t-il indiqué.

S'exprimant lors d'une rencontre autour de la question de l'Emploi, de la Protection Sociale et du Pouvoir d'achat, organisée à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, au siège du parti à Alger, Youcef Aouchiche a estimé que cette date importante doit offrir au pays une opportunité de sortir solide, en accor-

dant une plus grande légitimité aux institutions, en éliminant l'improvisation et en surmontant les contraintes qui font obstacle au développement économique et social.

Pour Youcef Aouchiche, la gestion et la prise de décision d'une manière unilatérale, la fermeture continue des champs politiques et médiatiques et les restrictions à toutes les formes de libre organisation de la société, s'ils affaiblissent les niveaux de confiance et d'espoir au sein de la société, ne constitueront en aucun cas une immunité pour la patrie, car ne font qu'accroître sa fragilité et mettent sa cohésion sociale en danger. Estimant que faire face aux dangers auxquels notre pays est confronté, ne sera efficace que dans un climat d'ouverture et sur la base d'un discours de franchise et de vérité, ce qui, a-t-il dit, ne sera possible qu'en faisant des concessions de manière égale et équitable. **Rabah Mokhtari**

### Devant la montée de l'arnaque sur la Toile

## Les Gendarmes tirent la sonnette d'alarme

Faisant face à une inquiétante évolution du phénomène de l'escroquerie et de l'arnaque sur Internet, notamment sur les réseaux sociaux et à travers, aussi, de faux sites électroniques spécialisés dans les ventes en ligne, le Commandement de la Gendarmerie nationale a publié, avant-hier samedi, un bulletin d'information à travers lequel elle appelle les internautes algériens, qui se dénombrent en millions, à la vigilance extrême.

Déplorant, malheureusement, plusieurs victimes sur la Toile, où bon nombre de citoyens ont été, soit arnaqués ou même escroqués par de nombreux faux vendeurs en ligne, les services de la Gendarmerie nationale et à travers le communiqué rendu public, avant-hier, ont appelé les citoyens à la prise d'une série de mesures de prévention contre ce phénomène montant. Constatant, ainsi, une aggravation du phénomène de l'arnaque et de l'escroquerie sur Internet, la Gendarmerie nationale a souligné dans son communiqué d'avant-hier, que ses services spécialisés de la lutte contre la Cybercriminalité « ont constaté une prolifération du phénomène de l'arnaque et l'escroquerie sur internet, dont plusieurs citoyens ont été victimes », lit-on à travers ledit communiqué, tout en précisant que « ce phénomène s'appuie essentiellement sur la manipulation sociale, en recourant à chaque fois à de nouveaux modes d'escroquerie à des fins criminelles », a fait observer la Gendarmerie nationale. Recommandant aux citoyens à être plus vigilants dans leurs communications ou même dans les transactions financières avec autrui sur les réseaux sociaux, et d'éviter, surtout, d'envoyer

des photos, des cartes bancaires et même s'abstenir d'envoyer des messages de confirmation de paiement via les réseaux sociaux, les services de la Gendarmerie nationale ont précisé que « toute personne qui demande ces informations est sans doute un cybercriminel », a mis en garde la Gendarmerie nationale dans son communiqué d'avant-hier. Aussi, évoquent les Gendarmes, « il faut éviter de payer une marchandise avant sa livraison et ne pas se fier aux publicités et publications qui promettent le gain facile », averti le communiqué de la Gendarmerie nationale. Afin de garantir une protection pour les citoyens sur l'espace numérique, la Gendarmerie a mis à la disposition des internautes le numéro vert, le "10.55", ou le lien suivant: [www.ppgn.mdn.dz](http://www.ppgn.mdn.dz). Rappelons-le, le phénomène de l'arnaque et de l'escroquerie sur les réseaux sociaux a déjà causé plus de 25.000 victimes depuis son évolution en 2014. Fraude sur internet, cyberharcèlement, pédophilie, espionnage, atteinte au droit d'auteur, intimidation et atteinte à la dignité des personnes, escroquerie, cyberterrorisme, atteinte à la sécurité morale et physique des personnes, désobéissance civile, menace de mort, cyberattaque, piratage des comptes des internautes, des entreprises et institutions publiques, haine, chantage, arnaques financières, un large éventail d'activités et multiformes criminelles ont vu le jour sur les réseaux sociaux, voire le monde virtuel, dont les services de la Gendarmerie nationale viennent de tirer la sonnette d'alarme.

**Sofiane Abi**

### BANQUES

Faïd :

#### «Pour des produits adaptés aux besoins des citoyens»

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a appelé avant-hier samedi passé les banques et les établissements financiers à proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens, soulignant les efforts fournis par l'ensemble des établissements bancaires et financiers pour accompagner les opérateurs économiques et financer l'investissement national.

Selon un communiqué du ministère, cette déclaration est intervenue lors de l'ouverture des travaux de l'Assemblée générale (AG) de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), sous la présidence de M. Faïd, à l'École nationale supérieure d'hôtellerie et de restauration à Alger, en présence du président de l'ABEF et des directeurs généraux des banques, consacrée à la présentation du bilan des activités et des perspectives du Plan d'action de l'Association.

A l'occasion, M. Faïd a affirmé que la promotion de la performance du secteur bancaire est une opération qui se poursuit et se concrétise à travers le développement continu des métiers de la banque et du rôle de l'ABEF, en focalisant sur la modernisation des métiers de la banque en Algérie, étant un espace important de concertation entre les acteurs du secteur des finances et des banques.

A cet égard, il a salué l'élargissement par l'Association de l'action des commissions techniques dans le secteur des banques et des établissements financiers pour être au diapason du développement et de la modernisation des métiers de la banque, d'autant que le secteur bancaire connaît une grande dynamique et un développement important, outre des changements économiques et technologiques profonds.

Le ministre a appelé, en outre, à intensifier les efforts pour élargir et diversifier le financement de l'investissement et généraliser les opérations de sensibilisation des citoyens dans le cadre de la diffusion de la culture financière, ainsi que de proposer des produits bancaires innovants adaptés aux besoins des citoyens.

Il a également souligné la nécessité d'étendre le réseau bancaire pour une couverture totale de l'ensemble du territoire national, en mettant l'accent sur la généralisation de l'utilisation des moyens de paiement électronique, ainsi que de développer les performances des banques nationales à l'étranger et les services de monnaie électronique pour smartphones, compte tenu de l'importance du projet pour faciliter les opérations de paiement et de transfert dans le but de renforcer l'inclusion financière.

**Manel Z.**

### BRÈVE

Tassili Airlines:

#### La liaison Alger-Paris opérée deux fois par jour à partir du 5 juillet

La compagnie aérienne Tassili Airlines opérera la liaison Alger (Houari Boumediène) - Paris (Charles de Gaulle) à raison de deux fois par jour à partir du 5 juillet prochain, a-t-elle indiqué, hier dimanche, dans un communiqué.

Après son passage à une fréquence quotidienne dès le 8 juin prochain, avec un appareil de type Boeing 737-800NG, soit plus de 2.000 sièges hebdomadaires, la ligne Alger (Houari Boumediène) - Paris (Charles de Gaulle) verra l'introduction d'une deuxième fréquence quotidienne, soit deux (02) vols par jour, à partir du 5 juillet prochain, portant le nombre de sièges proposés à plus de 4.300 par semaine, explique la compagnie. En sus, la liaison Oran-Strasbourg-Oran sera opérée chaque jeudi, à compter du 4 juillet prochain, selon le communiqué faisant observer que cette liaison viendra renforcer celles déjà opérationnelles vers la ville française depuis Alger et Constantine. Quant à la liaison bi-hebdomadaire reliant Alger à la ville de Nantes, elle est déjà opérationnelle chaque dimanche et vendredi, ajoute la même source.

Concernant les bagages, Tassili Airlines rappelle qu'une franchise est offerte de 10 kg en cabine et 30 kg en soute pour la classe économie, et de 10 kg en cabine et 40 en soute pour la première classe.

**Agence**

■ Keltoum Zahi, Directrice générale du CHU ex-Parnet "Nafissa Hamoud" :

## «Je suis une femme de terrain pas des réseaux sociaux»

**Dans cet entretien réalisé avec Keltoum Zahi, Directrice générale du CHU ex-Parnet d'Alger "Nafissa Hamoud", cette valeureuse femme est revenue sur la situation désastreuse où se trouvait l'hôpital avant son arrivée le 7 décembre 2020 et ses premiers débuts du travail en 2021, sur les répercussions négatives qui en résultées sur la qualité des soins et sur le plan de la prise en charge des enfants et mères malades hospitalisés dans l'enceinte de cet hôpital et sur l'abandon de ses services, et enfin sur la grande opération de rénovation et de réhabilitation de cet bel édifice depuis qu'elle est à la tête de ce CHU. Écoutons-la à travers cet entretien réalisé par le quotidien *La Nouvelle République*.**



■ La Directrice générale du CHU ex-Parnet "Nafissa Hamoud", Keltoum Zahi. (Photo : DR)

«**A** mon arrivée en décembre 2020, j'ai découvert un matériel d'autant de vingt ans, d'autres complètement à l'arrêt et un seul local sur plusieurs était en activité. J'ai commencé, alors, par la réorganisation générale du CHU ex-Parnet, par l'installation de la fiabilité du travail, notamment le respect du circuit du malade et sa sécurisation, et par l'acquisition d'équipements modernes de qualité. On a accéléré les démarches et on a réformé l'ensemble des services, tout comme on a formé de nouveaux résidents. Côté enfants malades, on a créé en leurs faveurs des espaces de jeux vidéos, de loisir et de détente mais, aussi, un espace pédagogique à travers lequel les enfants qui sont hospitalisés ont pu suivre leurs cycles éducatifs grâce à la contribution de professeurs-éducateurs relevant du ministère de l'Éducation nationale», nous a décrit Keltoum Zahi, la DG du CHU ex-Parnet, ses premiers jours à la tête du CHU "Nafissa Hamoud".

«Devant l'état désastreux où se trouvait le CHU "Nafissa Hamoud", j'ai conduit un

nouveau Plan d'action global visant à remettre sur pied le CHU ex-Parnet où la priorité était accordée à la population locale, à la disponibilité des Professeurs de qualité et surtout à la formation qui est la

net, Keltoum Zahi nous a illustré les points essentiels qui lui ont permis, en trois ans, la reconquête de cette belle structure sanitaire qui date de plusieurs décennies, tout en portant un charme unique et très

**Parlant du nouveau Plan d'action visant la remise sur les rails du CHU ex-Parnet, Keltoum Zahi nous a illustré les points essentiels qui lui ont permis, en trois ans, la reconquête de cette belle structure sanitaire qui date de plusieurs décennies, tout en portant un charme unique et très beau à la fois.**

clé de la réussite, tout en gérant les ressources humaines et financières avec une haute importance et un bon raisonnement», nous a expliqué la DG, Keltoum Zahi. Parlant du nouveau Plan d'action visant la remise sur les rails du CHU ex-Parnet,

beau à la fois. «En trois ans, nous avons créé des espaces de consultation dans le but d'installer une bonne communication sous une bonne réflexion entre le personnel de l'hôpital dirigé par les deux Professeurs de renom Zeroual et Benmafak, on a

fait, tout au long de ces trois dernières années, un bon accompagnement des bureaux d'études spécialisés, notamment un accompagnement technique, et nous avons, également, créé des espaces pour enfants. Nous avons surtout acquis des équipements modernes de haute qualité et en nombre suffisant qui ont contribué à la renaissance du CHU ex-Parnet, tout comme on cherche à créer des unités extra-hospitalières pour récupérer les locaux non-exploités à travers le territoire relevant de la commune d'Hussein-Dey et de nouvelles unités de services spécialisés pour développer davantage les services de l'hôpital, notamment une unité de dialyse pédiatrique et une autre psychologique. En tout, nous visons à créer sept nouvelles unités. Grâce à un travail bien accompli par une bonne équipe travailleuse d'informaticiens et techniciens, nous avons, aussi, installé le système de la numérisation au CHU "Nafissa Hamoud", nous sommes les premiers à le faire dans tout le pays et on est très fiers. Pour vous dire, notre grand souci à travers tout nos efforts que nous avons mené au bout de trois ans est la sécurité du malade, c'est une priorité absolue. Le rapprochement et la proximité sanitaire du citoyen est un sujet essentiel et, par la même occasion, j'annonce que nous avons appliqué à la lettre les recommandations du ministère de la Santé concernant cette question, notamment le Plan d'action maladie (PAM)», affirme avec foi la DG du CHU "Nafissa Hamoud".

«Aujourd'hui, l'hôpital ex-Parnet se porte très bien, il a été complètement revêtu et flambant neuf.

La disponibilité des médicaments au niveau de la pharmacie de l'hôpital a été complètement refaite, et ce, sous la direction du Dr Benmafak, le service des plateaux-techniques marche à merveille, les Établissements publics de santé de proximité, les EPSP, ont tous les moyens nécessaires avec des soins précis.

En cas de panne d'un matériel ou scanner, la réparation se fait rapidement, l'accompagnement des services de gynécologie, pédiatrie, gastro-entérologie et neurologie est sérieusement pris en charge, le budget des médicaments est bien codifié, une entité de maladie rare a été créée et dirigée par les deux Professeurs Zeroual et Benmafak. Nous avons équipé l'hôpital de groupes électrogènes largement suffisants pour faire face au cas des pannes d'électricité, nous avons, également, installé des stations d'eau autonome.

Durant ces trois années passées, on est passé au redéploiement du personnel du CHU ex-Parnet, notamment des médecins, spécialistes et paramédicaux, on a même récupéré des personnels de l'ancienne équipe du service mère afin d'offrir une véritable qualité de soin pour les femmes malades ; on a formé, surtout, des éléments nouveaux pour bien accompagner et encadrer le personnel de l'hôpital et on a assuré le service de la Garde des enfants avec rigueur.

Dans le domaine de la numérisation, on veut être les premiers au niveau national. On a réalisé de grands pas dans ce domaine en arrivant à installer la numérisation dans, presque, tous les services y compris celui des Urgences qui, aujourd'hui, fonctionne à 100 % avec le système digital. On a tout prévu», nous a expliqué la responsable du CHU ex-Parnet. «Je suis une femme de terrain pas des réseaux sociaux», conclut Keltoum Zahi.



■ «Dans le domaine de la numérisation, on veut être les premiers au niveau national. On a réalisé de grands pas dans ce domaine en arrivant à installer la numérisation dans, presque, tous les services y compris celui des Urgences qui, aujourd'hui, fonctionne à 100 % avec le système digital. On a tout prévu». (Photo : DR)

Réorganisation, numérisation, plan d'action et formation

## Les défis relevés par l'hôpital "Nafissa Hamoud" ex-Parnet

Longtemps engouffré par les scandales financiers, submergé par l'imprévoyance des responsables et emporté par l'abandon de ses pavillons, le Centre hospitalo-universitaire (CHU) ex-Parnet d'Alger, reconverti depuis l'année 2002 au nom de Nafissa Hamoud, ex-première femme ministre de la Santé, la Moudjahida et militante du Front national de libération (FLN) durant la Guerre d'Algérie, a retrouvé son charme, sa splendeur et a renaît de ses cendres grâce au beau travail, aux efforts colossaux et aux sacrifices faites par la nouvelle Directrice générale (DG), Keltoum Zahi et sa belle équipe laborieuse. Plongeons dans cet bel édifice à travers ce reportage proposé par le quotidien *La Nouvelle République*.

Qui aurait prédit un tel changement draconien au Centre hospitalo-universitaire (CHU) ex-Parnet d'Alger portant le nom de la Moudjahida et ex-première femme ministre de la Santé, "Nafissa Hamoud". En l'espace de trois ans, depuis le limogeage en décembre 2020 de l'ex-Directeur général (DG), Zoubir Rekik et son remplacement en quelques jours par une nouvelle responsable, voire une femme visionnaire, la Directrice générale Keltoum Zahi. Cette femme de fer a pu réaliser en un laps de temps très court ce que d'autres, les précédents DG qui ont succédé au fil des années dans l'enceinte du CHU "Nafissa Hamoud" non pu le faire. Cet important poste de responsabilité, voire un titre salvateur pour les enfants et mères malades en raison du pouvoir que porte le responsable de par sa vision dans l'organisation et la gestion de cet appréciable hôpital d'Alger. L'arrivée au début du mois de décembre de l'année 2020 de la nouvelle DG, Keltoum Zahi, elle qui a déjà passée et connue, au cours de son parcours professionnel, plusieurs d'autres responsabilités similaires à travers quatre CHU du pays, notamment à M'Sila et Djelfa, a changé la donne.

A travers notre reportage réalisé au CHU ex-Parnet, "Nafissa Hamoud", nous avons rencontré cette femme robuste qui nous a dévoilé le bilan du CHU depuis son arrivée en décembre 2020.

Portant et honorant à la fois le nom de la première femme algérienne qui fut ministre de la Santé dans l'histoire de l'Algérie indépendante dans le Gouvernement de l'ex-Premier ministre Ghazali en 1991, l'hôpital Parnet d'Alger mère-enfant, baptisé depuis l'année 2002 sous le nom de la Moudjahida Nafissa Hamoud, s'est réveillé et renoué le fil de son histoire. Un constat que nous avons pu recueillir dans un reportage que nous avons réalisé durant ces derniers jours dans l'enceinte du CHU "Nafissa Hamoud", situé dans la banlieue d'Alger, plus précisément dans la belle commune d'Hussein-Dey, où nous avons rencontré la Directrice générale, Keltoum Zahi et son équipe dirigée par le sous-directeur de la numérisation, en l'occurrence Redouane Messaoudi, où nous avons visité et supervisé, sur place, le changement colossal apporté à l'ensemble des pavillons constituant cet bel édifice de santé de proximité. Tout a été retapé et entièrement refait à 100 %, l'ensemble des pa-



■ Notre tournée à travers ces services nous a permis de constater un grand changement apporté à cette belle structure sanitaire. (Photo : DR)

villons qui abritent la petite et belle perle sanitaire, l'hôpital "Nafissa Hamoud", ont été rénovés et équipés par de nouveaux équipements modernes, voire même totalement numérisés grâce aux grands efforts consentis par l'ensemble du personnel de l'hôpital et à leurs têtes la Directrice générale, Keltoum Zahi.

Les services de neuropédiatrie, ceux des urgences, radiologie, plateaux-techniques,

cardiologie, néphrologie, gastro, gynéco et des Établissements publics de santé de proximité, ont été tous revêtus et flamboyant neuf.

Notre tournée à travers ces services nous a permis de constater un grand changement apporté à cette belle structure sanitaire. Une réorganisation totale du CHU ex-Parnet.

Sofiane Abi

Redouane Messaoudi, sous-directeur de la numérisation de l'hôpital "Nafissa Hamoud" :

### «Nous sommes les premiers à passer à la numérisation et nous en sommes très fiers»

Redouane Messaoudi est le sous-directeur de la numérisation de l'hôpital "Nafissa Hamoud" (ex-Parnet), un jeune pétri de qualités dans le domaine de l'informatique. Grâce à son travail talentueux, il a réussi, lui et son équipe, de relever le défi de la numérisation en arrivant à installer le numérique dans presque l'ensemble de l'hôpital.

En plus de la création d'une application numérique reliant l'hôpital "Nafissa Hamoud", au ministère de la Santé et les malades, le responsable dudit édifice sanitaire a, également, installé tout un système numérique, un serveur local, des extensions en arrivant même à la formation de nombreux médecins, des paramédicaux et des agents d'accueil à la manipulation du nouveau outil numérique. Un travail titanesque qui a pris plusieurs mois pour sa concrétisation, ce qui a fait de l'hôpital ex-Parnet l'un des premiers édifices sanitaires connectés à la numérisation sur le plan national.

«Pour commencer, j'aimerais porter à votre connaissance que l'installation du réseau de la fibre-optique au sein de l'hôpital "Nafissa Hamoud", remonte à l'année 2003, donc, il ne restait plus qu'à passer à l'action, voire la numérisation de cet édifice sanitaire, une tâche qui n'est guère facile à entreprendre pour des raisons techniques et financières. Cela me rappelle de la période de la pandémie du Covid-19, lorsque les consultations médicales se faisaient à distance, c'était la première fois que nous avons créée et géré ce genre de traitements médicaux. Une expérience qui nous a permis, par la suite, de devenir l'un des hôpitaux pivots de la numérisation au jour d'aujourd'hui.

A la fin de l'année 2022, nous avons reçu une instruction



■ Redouane Messaoudi, sous-directeur de la numérisation de l'hôpital "Nafissa Hamoud". (Photo : DR)

ministérielle pour la numérisation de l'hôpital "Nafissa Hamoud", nous avons, à la suite de cette décision, créé et installé une cellule qui comprend des informaticiens et des médecins gestionnaires. Une feuille de route a été tracée pour la numérisation couvrant la totalité de l'hôpital. Nous avons, dans le cadre du projet ministériel, reçu l'ensemble des moyens nécessaires pour la numérisation de l'hôpital, chose que nous avons fait par la suite dans un délai rapide. Au total, nous avons reçu et

installé 60 PC, 30 imprimantes, des Modem-wifi et 20 téléviseurs. Grâce à ce matériel, nous avons numérisé à 100% les services des urgences (femmes et hommes), notamment concernant la salle d'attente, le service de l'imagerie, celui de la pédiatrie B, neuropédiatrie, réanimation, radiologie, laboratoire central, les plateaux-techniques, tous ces services fonctionnent, aujourd'hui, avec le système numérique sauf les services de l'Anapath et celui de la physiologie qui seront numérisés prochainement, où le médecin n'a qu'à faire une consultation, tout comme nous avons créé des extensions numériques et tout un système numérique pour chaque pavillon qui a été installé.

Nous avons, aussi, créé un serveur local propre de l'hôpital et une application permettant le traitement et la gestion médicale des dossiers des patients, cas par cas et à l'aide d'un code couleur. Désormais et grâce à l'introduction de la numérisation à l'hôpital "Nafissa Hamoud", chaque code couleur déterminera le cas de chaque patient. Il existe trois codes couleurs que nous avons intégré dans le système numérique de l'hôpital, le vert, l'orange et le rouge, ce dernier indique une situation sérieuse, où le malade est pris en charge rapidement par les services des urgences», nous a expliqué le sous-directeur de la numérisation à l'hôpital "Nafissa Hamoud". Poursuivant ses explications, le même responsable nous a indiqué que grâce aux efforts élaborés par son équipe, 225 médecins, 500 paramédicaux et 50 agents ont été formés dans la manipulation et la gestion du système numérique de l'hôpital, chacun dans son domaine d'intervention.

S. Abi

Berlin

## Des milliers de manifestants pro-palestiniens dénoncent le soutien de l'Allemagne à Israël

La capitale allemande, Berlin, a été une nouvelle fois le théâtre d'une manifestation massive, ce samedi, en soutien à la Palestine.

Des milliers de personnes se sont rassemblées près de la station de métro Wilmerdorfer Strabe, dans le quartier de Charlottenbourg (centre-ouest de Berlin) pour dénoncer les attaques israéliennes sur la bande de Gaza et les livraisons d'armes à Israël assurées par le gouvernement allemand. Les manifestants défilaient aux cris de : « l'Allemagne finance, Israël tue », « cessez-le-feu maintenant » et « libérez la Palestine », exigeant « la fin du génocide à Gaza. » À leur arrivée sur une artère où sont installés les sièges de firmes internationales soutenant Israël, les manifestants ont scandé « honte à vous ! », pour marquer leur hostilité aux politiques de ces multinationales. Lors des discours prononcés à l'occasion de cette mobilisation, les manifestants ont accusé le gouvernement allemand d'être « le complice d'Israël



dans ses crimes à Gaza», en raison de ses livraisons d'armes à Tel Aviv. Au micro d'Anadolu, une manifestante, J. Charles, a critiqué le gouvernement allemand « en raison de son soutien affiché au génocide en cours dans la bande de Gaza ». Depuis le 7 octobre 2023, Israël mène une guerre à outrance dans la bande de Gaza qui a fait des 112.000

victimes civiles (entre morts et blessés), en majorité des enfants et des femmes, et près de 10.000 personnes portées disparues, selon des données palestiniennes et de l'Onu. Le conflit a également provoqué une famine, une catastrophe humanitaire sans précédent et une destruction massive des infrastructures, qui ont conduit Tel Aviv à compa-

raître devant la Cour internationale de justice (CIJ) pour « génocide ». Israël poursuit cette guerre en dépit d'une résolution du Conseil de sécurité de l'Onu exigeant l'arrêt immédiat des combats et de l'ordonnance de la CIJ indiquant des mesures conservatoires pour prévenir un génocide et améliorer la situation humanitaire à Gaza.

Izzat al-Rishq :

## « Ils menacent d'envahir Rafah, nous leur promettons l'échec et la défaite »

Le membre du bureau politique du Hamas, Izzat al-Rishq, a promis samedi « l'échec et la défaite » à l'armée israélienne si elle décidait d'envahir la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. C'est ce qui ressort d'une déclaration succincte d'Izzat al-Rishq publiée sur le

compte Telegram du Hamas. Les propos du responsable du Hamas sont concomitants aux négociations indirectes qui se tiennent au Caire pour parvenir à un accord d'échange de prisonniers et à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza.

Anadolu



Génocide à Ghaza

## Une manifestation à Paris prônant la fin de l'agression israélienne

La capitale française, Paris, a observé aujourd'hui dimanche une manifestation réclamant la fin de l'agression israélienne sur la bande de Gaza.

Les participants pro-Palestine se sont rassemblés dans le premier arrondissement de Paris et ont exigé la fin de l'agression israélienne alors qu'elle entre dans son 212 jour contre la bande de Gaza. Les manifestants ont brandi des drapeaux et des banderoles palestiniennes exigeant la fin du génocide à Gaza et exigeaient que les athlètes israéliens ne puissent pas participer aux Jeux Olympiques de Paris, qui se tiendront entre le 26 juillet et le 11 août.

Hier, samedi, de nombreuses villes et capitales du monde (Berlin, Londres, Dublin, Paris, Ottawa) ont été témoins de manifestations massives en soutien au peuple palestinien et pour exiger un cessez-le-feu à Gaza et l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza.

Les forces d'occupation poursuivent leur agression contre la bande de Gaza par voie terrestre, maritime et aérienne depuis le 7 octobre dernier, entraînant la mort de 34 654 citoyens, dont une majorité d'enfants et de femmes, et la blessure de 77.908 autres, tandis que des milliers de victimes restent sous les décombres.



Wafa

États-Unis

## Les manifestations pro-palestiniennes pendant les cérémonies de remise des diplômes

Un groupe d'étudiants a organisé une manifestation de soutien au peuple palestinien lors d'une cérémonie de remise des diplômes à l'Université du Michigan. Parallèlement, d'autres universités ont fait appel aux forces de police pour empêcher les manifestations lors des célébrations de remise des diplômes.

Un groupe d'étudiants a brandi le drapeau palestinien, a porté le keffieh pardessus ses vêtements de remise des diplômes et s'est dirigé vers la scène en scandant des slogans contre le « génocide » dans la bande de Gaza. Plus tard, la police est intervenue et a évacué les étudiants manifestants, tandis que le bureau des relations publiques de l'université a annoncé qu'aucun étudiant n'avait été arrêté lors de cet incident. Dans l'intervalle, la police américaine continue de tenter de disperser les manifestations d'étu-



dants soutenant le peuple palestinien.

La tension persiste sur les campus universitaires où se déroulent les célébrations de remise des diplômes.

Dans une déclaration à CNN, des responsables de l'Université de Californie du Sud ont déclaré que les membres de la police de Los Angeles resteraient sur le campus jusqu'à la fin de la cérémonie de remise des diplômes.

Ils ont confirmé que l'université avait demandé l'aide de la police de Los Angeles pour organiser la cérémonie de remise des diplômes prévue le 9 mai, et que les policiers resteraient sur le campus jusqu'à la fin de la cérémonie pour assurer la sécurité. À son tour, l'administration de l'Université Columbia à New York, d'où l'étincelle des protestations étudiantes ont éclaté, a demandé à la police de

New York de poursuivre le déploiement de son personnel sur le campus jusqu'au 17 mai, jusqu'à la fin de la cérémonie de remise des diplômes de l'université prévue le 15 du même mois.

Dans ce contexte, des responsables de l'unité de sécurité de l'Université de Virginie, dans un post sur « X », ont appelé les étudiants à « rester à l'écart de certaines zones », au milieu d'un déploiement notable de forces de police sur le campus universitaire.

En réponse, un groupe qui s'est identifié comme le « Camp de Solidarité de Gaza » a publié une déclaration affirmant que l'administration de l'Université de Virginie avait « transformé le campus en zone militaire », appelant l'administration universitaire à interrompre les investissements liés à Israël.

# contribution

Journée mondiale de la liberté de la presse

## La révolution des nouvelles technologies de l'information au sein d'un monde super-médiatisé et le rôle du journaliste et de l'intellectuel

**A**cette occasion, je tiens à m'associer à cette fête avec tous mes amis journalistes algériens et étrangers en leur souhaitant plein succès dans leur mission difficile, en espérant une extension et garantie de la liberté de la presse en Algérie, un des fondements essentiels des libertés. Cette présente contribution, propose une réflexion générale relative à la société d'information face à la révolution numérique.

**1. On observe aujourd'hui une métamorphose complète du paysage mondial qui est due principalement à la combinaison dynamique de deux facteurs : l'essor exceptionnel du capitalisme financier et la «révolution numérique» qui a donné naissance aux technologies de l'information et de la communication avec un essor exceptionnel et qui fait l'objet d'une attention particulière de la part des États et des organisations internationales.**

Cet intérêt s'est trouvé accru depuis plus de deux décennies en raison des retombées tant miliaires, socio-économiques et culturelles des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), transcendant les clivages géographiques et traversant de part en part toutes les sociétés humaines en contribuant à la structuration du nouveau monde. Les mutations que connaît l'économie mondiale ont leur équivalent dans le domaine de l'information et de la communication ayant une répercussion fondamentale sur la bonne gouvernance. Claude Lévy-Strauss un des plus grands anthropologues définit d'ailleurs la société comme un ensemble d'individus et de groupes qui communiquent entre eux. Les groupes organisés- ceux qui poursuivent la réalisation de but définis- ne peuvent fonctionner efficacement que si les informations internes et externes circulent convenablement, notamment aux points de concentration des informations, là où se prennent les décisions.

Le fondement de la société, la constitution de la civilisation repose sur une bonne communication de tout pouvoir, une communication qui vise à informer, à faire connaître et à faire comprendre, à constituer une interrelation entre les différentes structures de l'Etat entre l'administration et les différentes couches de la société. Car une mauvaise communication des appareils d'Etat ne peut que conduire au manque de crédibilité des pouvoirs publics ce qui accentue la fracture politique/citoyens et donc le divorce Etat/citoyens. C'est que toute communication fiable doit prendre en considération les exigences créées par le développement de l'environnement médiatique mais aussi socio politique, militaire, culturel et économique tant interne que mondial. La concurrence médiatique avec toutes ses caractéristiques : démultiplication des moyens de diffusion de l'information (presse, radio, télévision, internet, etc...), rapidité dans la diffusion et la circulation de l'information exige une veille permanente. Cette attention particulière des Médias sur l'action publique répond à un besoin de l'opinion dans une démocratie pluraliste, celui de pouvoir juger les Gouvernants parce que

**Le 3 mai a été proclamé Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993, suivant la recommandation adoptée lors de la vingt-sixième session de la Conférence générale de l'Unesco en 1991. La révolution dans les nouvelles technologies de l'information est un grand acquis pour la liberté de la presse dans la mesure où l'information n'est plus le quatrième pouvoir mais le pouvoir lui-même et un acquis pour la démocratie tenant compte des anthropologies culturelles.**

devant les choisir. Du point de vue de l'ONU, les bienfaits des NTIC, particulièrement pour les pays du Tiers monde, peuvent être considérables : gain de temps et d'argent, prévention de catastrophes humanitaires, extension de la bonne gouvernance, accroissement du pouvoir de mobilisation de la société civile. Les NTIC ont un impact sur bon nombre de segments de la société comme le domaine militaire/sécurité, la médecine, du renouveau du mode d'enseignement (c'est fini les cours dispensés par voie orale), sur la presse les médias qui utilisant Internet et d'une manière générale un impact sur tous les mécanismes de gestion tant centrale que locale des institutions et des entreprises où nous assistons à la transition de l'organisation hiérarchique à l'organisation en réseaux. L'avènement d'Internet et le développement formidable qu'il connaît depuis quelques années ont pratiquement mis en demeure tous les Etats l'entreprise – de quelque importance qu'elle soit et le simple citoyen de s'adapter et d'en faire l'usage le plus judicieux et le plus productif. La compétitivité l'obligeant à obtenir ou à donner l'information en temps réel, les Etats et l'entreprise vont investir la Toile pour faire face à la concurrence. Ainsi voyons nous les entreprises par exemple, recourir de plus en plus au commerce électronique pour faire la promotion de leurs produits, vendre, acheter, etc.

Les NTIC permettent de mettre en place depuis quelques années des modèles d'organisation du travail dont les principales caractéristiques sont la décentralisation et la flexibilité. Le phénomène de délocalisation de l'emploi tient largement de la recherche des gains de productivité et des possibilités offertes par les NTIC aux entreprises, particulièrement à celles qui sont d'une grande envergure : télé-saisie, télé-traitement et télémaintenance sont maintenant une réalité de tous les jours

**2.- Mais se pose la question lancinante de la fracture numérique qui s'accroît entre les pays développés ou en voie de développement et les pays qui peinent à décoller de plus en plus marginalisés.**

La «fracture numérique» est une expression d'origine américaine, apparue en juillet 1995 dans un rapport publié par le Ministère du Commerce américain, où il est fait état dans ce rapport de l'existence d'inégalités dans l'accès à Internet, inégalités entre les riches et les pauvres et entre les différentes ethnies qui composent la nation américaine. Ce rapport est actualisé en 1998 sous le titre «Digital Divide», ce qui a été traduit par «fracture numérique», «fracture digitale», «fossé numérique» Au plan

interne, des pays ont rapidement fait de cette question un sujet d'intérêt, voire de préoccupation, national car Internet aggrave, en effet, les inégalités existant au niveau mondial et au plan national. Ces deux types d'exclusion peuvent être repérés à partir de la répartition de la population internautes mondiale et celle des différents profils d'internautes qui existent à l'intérieur des sociétés étudiées. Identifiable donc à deux niveaux distincts où la fracture numérique requiert de la part des pays développés une prise en charge qui soit attentive à la réduction des disparités qui existent chez eux et une coopération internationale qui prenne en considération les besoins des pays du Sud supposant des conditions politiques, matérielles et financières nécessaires à la mise en œuvre d'une telle entreprise.

Les données statistiques montrent, on ne peut mieux, une concentration de la population des internautes dans les pays développés, essentiellement les pays anglosaxons, des disparités à l'intérieur du monde développé et un retard important des pays en développement, notamment de certains pays du continent africain subissant une exclusion presque totale de la Société de l'information où l'insertion dans la Société de l'information des pays sous développés est confrontée à des obstacles quasi insurmontables : l'absence d'infrastructures adéquates et des coûts élevés rendent presque utopique toute idée de voir les pays les plus pauvres et l'Afrique surtout, se mettre, dans un proche avenir, à l'heure de la Société de l'information. Pour ne prendre que le cas d'Internet, on peut identifier certains obstacles au développement de son utilisation. Ainsi, le prix de l'accès à la Toile a trois composantes : le matériel et le logiciel, les fournitures de l'accès et les taxes téléphoniques. Selon le document de base du NEPAD (composante NTIC), « une connexion coûte en moyenne en Afrique 20 pour cent du PIB par habitant par rapport à une moyenne mondiale de 9 pour cent et à 1 pour cent dans les pays à revenus élevés » Cela est lié notamment à la pénurie d'infrastructures où ce problème est pris de plus en plus en charge par les pouvoirs publics dans les pays en développement en raison de l'incidence des NTIC sur le développement socio-économique. Ainsi, des mesures sont prises dans ce sens par certains pays, mesures qui consistent à laisser plus de liberté aux opérateurs historiques et à leur permettre de réinvestir leurs bénéfices; ouvrir au privé le capital des entreprises du secteur public et permettre à des opérateurs privés d'investir dans ce créneau. Comme se pose le problème de la disponibilité des contenus : les contenus existant dans les

langues en usage posent eux aussi un problème de disponibilité qu'il n'est pas facile de régler. L'environnement culturel particulièrement pauvre, la faiblesse des systèmes éducatifs et l'absence d'investissement dans la recherche aggravent davantage le problème.

**3.- Pour l'Unesco dans sa note sur son site en date du 02 mai 2024, « le rôle des journalistes est crucial. C'est à travers leur travail, leur courage et leur persévérance que nous pouvons savoir ce qui se déroule vraiment à travers les différentes régions du monde. Ils sont en première ligne de notre combat collectif pour la santé de notre planète et de notre lutte pour des vies habitables ».**

A ce titre, au sein d'un monde super-médiatisé dominé par les nouvelles technologies de l'information et en cette journée du 03 mai 2024 consacré à la liberté de la presse, dans mes écrits depuis de longues décennies, (voir google.com -mebtoul -abderrahmane 1974/2024), je pense fermement que la seule façon de se maintenir au temps d'un monde mouvant qui change continuellement, le rôle de l'intellectuel et du journaliste c'est d'avoir une relation avec l'environnement national et international, avoir un discours de vérité selon sa propre vision du monde, à travers la confrontation d'idées contradictoires productives, loin de tout dénigrement, le plus grands ignorant étant celui qui prétend tout savoir, et cela s'applique également aux cadres dirigeants, à certains segments de la société civile, et aux partis politiques devant s'éloigner des louanges par la soumission contre-productive en contrepartie d'une distribution de la rente, devant toujours douter selon l'expression d'Aristote, et tenir compte de la spécificité des sociétés. D'où l'importance de l'approche socio-culturelle qui rend compte de la complexité de nos sociétés qui doit beaucoup aux importants travaux sous l'angle de l'approche de l'anthropologie économique de l'économiste indien prix Nobel Amartya Sen et aux importants travaux du grand philosophe allemand Kant sur la rationalité qui est relative et historiquement datée comme l'ont montré les enquêtes de Malinowski sur les tribus d'Australie. Il s'agit de ne pas plaquer des schémas importés sur certaines structures sociales figées où il y a risque d'avoir un rejet (comme une greffe sur un corps humain) du fait que l'enseignement universel que l'on peut retirer est qu'il n'existe pas de modèle universel.

L'histoire du cycle des civilisations, prospérité ou déclin, est liée au mode de gouvernance et à la considération du savoir au sens large du terme et qu'une société sans intellectuels et journalistes est comme un corps sans âme. Pour preuve, le déclin de l'Espagne après l'épuisement de l'or venant d'Amérique et certainement le déclin des sociétés qui reposent essentiellement sur la rente comme les hydrocarbures, vivant d'illusions à partir d'une richesse monétaire fictive ne provenant pas de l'intelligence et du travail.

**Abderrahmane Mebtoul**  
Professeur des universités  
Expert international

**INFO EXPRESS**

**Tiaret  
Enfin un toit pour 4.122 familles**

L'OPGI à Tiaret, en collaboration avec le secteur de l'habitat, est à pied-d'œuvre pour ficeler le programme LPA1, LPA2 et le promotionnel, a-t-on appris cette semaine par son responsable, lors de la visite à Meur, du wali Ali Bouguerra. Pour marquer les festivités du 1<sup>er</sup> Mai, la délégation a invité les fonctionnaires des différents secteurs pour la remise de 200 attestations aux bénéficiaires. Le projet sera lancé le 5 juillet et la remise des clés prévue le mois de novembre 2025 pour un délai de 18 mois. L'assiette occupée par la firme chinoise depuis des années, loin des regards des autorités locales. Ce constat a poussé le nouveau SG Yeza Mourad à fixer le bompage des lieux et expulsion des occupants. Cette décision fait suite aux instructions du wali Ali Bouguerra. La poche foncière a proximité de l'Epevat, l'université et le parc de la DTP a contraint le premier responsable de la wilaya à accélérer les travaux comme prévu avant la remise des clés à travers trois communes.

**Tiaret  
170 unités livrées**

Dahmouni 30 et Frenda 130 unités prévues, le 5 juillet 2024. Au menu du chapitre de l'habitat, L'OPGI nous communique par la voix de son PDG que le programme LPA1-2 et le promotionnel seront ficelés avant la fin 2026 sur un nombre d'un total de 3.172 unités. Ce quota est réparti comme suit : le promotionnel est de 702, suivi de 1.470 au volet LPA qui ont été attribués. Pour le reste, le conférencier annonce que 950 unités sont en cours avec un taux d'avancement élevé et 820 unités seront lancées après l'étude et le choix des terrains. Sur le nombre des logements seront affectés 50 à Tiaret, 40 à Aïn Deheb, 30 à Oued Lili, 250 au MDN, 150 à la DGSN et 30 aux fonctionnaires, y compris la corporation de la presse. Tiaret, qui a connu ces dernières années le phénomène des bidonvilles et celui de Kamran où sont entassées plus de 2.000 familles, l'opération «bulldozer» est entamée. Selon les statistiques avancées, 800 et 250 occupants seront expulsés des lieux après avoir bénéficié d'un lot et une aide de 80 millions de cts. Les 1150 unités seront fixées à Hai Saada, partie Sud de Tiaret. Pour les sinistrés, on signale que les HLM de Zabala Lombard et Diar Hanna où résident 185 et 250 âmes depuis plus de 60 ans, attendent toujours le logement dont un bâtiment de 50 familles démolit depuis 6 années où le danger et la catastrophe pointent déjà son nez. Le secteur de l'habitat à Tiaret n'a pas chômé.

**Hamzaoui Benchohra**

**Boumerdès**

## La wali contre les constructions illicites

**La wali, Madame Fouzia Naama, qui commence à prendre figure d'ancien dans la wilaya de Boumerdès est une dame intègre qui ne badine pas avec la discipline, une commis de l'Etat qui a fait ses preuves dans diverses responsabilités.**

Le nouveau patron de l'exécutif de Boumerdès aura-t-elle la latitude et la force de mettre fin à l'anarchie, aux passe-droits, à la corruption, au tribalisme, à l'injustice, à la hogra, aux laisser-aller, au gaspillage ? Saura-t-elle appliquer une stratégie en vue de faire avancer la wilaya de Boumerdès dans le sens du progrès, mais surtout à combattre la mauvaise gestion sous toutes ses formes. Lors de ses réunions avec son exécutif, avec l'APW, avec les chefs de daïras, elle a toujours avancé qu'elle était une «gagneuse», qu'elle agit toujours dans la transparence totale, car pour elle il n'y a rien à cacher, mais lorsqu'elle expose un problème à un responsable, elle exige une prise en charge totale et concrète



■ Habitat illicite à Boumerdès.

avec des résultats probants. Madame Fouzia Naama a par ailleurs mis en garde ses subalternes : «Vous êtes des commis de l'Etat, nommés par décret présidentiel, donc l'Etat exige de vous, disponibilité et assiduité, la wilaya est une forme de mini-gouvernement et chaque directeur exécutif doit me rendre des comptes concernant tous les projets de la wilaya», tout en ajoutant que les problèmes se règlent par l'ap-

plication de la loi, une manière dont le wali veut booster et faire pousser ses subalternes à l'initiative et à la prise de décision et d'appeler la société civile à se départir de la politique. Lors de ses visites dans la plupart des communes dépendant de son territoire juridique, la wali a fait un constat d'un grand retard dans la réalisation des projets, des structures non achevées et plusieurs autres dont les chantiers

tourment au ralenti, que ce soit dans la construction des logements, la réalisation des projets dans les secteurs étatiques, et pour cela toutes les directions accusent du retard et le premier responsable départemental ne cachera pas non plus sa colère lors d'une inspection d'un site à Bordj-Menaïel, dont la réalisation a duré dans le temps. Pis encore, d'autres quotas d'appartements n'ont toujours pas été attribués, s'est-il écrié, après avoir écouté le rapport qu'on lui présentait. Aussi, la wali a par ailleurs constaté qu'au niveau de la commune de Bordj-Menaïel de nombreuses insuffisances en matière de gestion, un constat amer pour cette commune, vitrine et première agglomération du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, qui présente l'image d'une localité où les déchets dans la plupart des quartiers. A Bordj-Menaïel, deuxième seconde agglomération, est une localité très en retard dans le domaine socioculturel, socio-économique, sportif, socio-commercial, socio-historique.

**Kouider Djouab**

**Boumerdès**

## Déplacements périodiques et inspection des projets

La wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, a poursuivi ses déplacements périodiques sur le terrain pour inspecter l'avancement des travaux au niveau du projet Boumerdès Bypass Road, accompagnée du directeur des travaux publics de la wilaya, outre l'entrepreneur chargé des travaux et les cadres de la wilaya chargés du suivi des travaux au niveau des projets de développement. Les entrées, couloirs, tronçons et certaines parties de la Route de Bypass City Boumerdès, deuxième partie du projet, ont été inspectés, la route des Amandes reliant la route nationale n°24 Saghirat et la route côtière du port, à une distance de 8 kilomètres linéaires, car il s'agit d'un projet important qui permettrait de réduire la mainmise sur la circulation. La circulation que connaît la ville de Boumerdès, notamment pendant la saison été, en plus d'être considérée comme un support qualitatif du réseau routier au niveau de la wilaya, comprend également deux grands ponts, plusieurs transformateurs, des axes de circuit, des tunnels d'évacuation des eaux pluviales, et comprend de nombreuses ouvrages, installations et se trouve au milieu d'une nature pittoresque. Mme la wali a récemment tenu à éliminer tous les obstacles et problèmes rencontrés dans l'avancement des travaux d'achèvement à travers des visites périodiques sur le terrain et des réunions de coordination avec divers secteurs. La route principale du projet devrait être réceptionnée avant le début de l'été

prochain. Une saison pour être un nouvel affluent emprunté par les vacanciers vers les belles plages de Boumerdès. Mme la wali a également assuré dans ses instructions la nécessité de lancer de vastes campagnes déforestation d'arbres au niveau des bords et côtés de la route et d'exploiter tous les espaces disponibles pour la plantation pour bénéficier de vues vertes dans le futur, notamment depuis la route de contournement qui mène au front de mer au nord, qui soutient le secteur du tourisme dans la wilaya et préserve l'aspect environnemental et l'esthétique naturelle de la région. Mme la wali a également donné des instructions pour ne pas oublier d'installer des panneaux de direction routière, des feux de circulation, des panneaux de limitation et de régulation de vitesse et des panneaux d'avertissement modernes, ainsi que de planifier la route, en clarifiant ses caractéristiques et ses limites, en incluant dans le plan de circulation de la ville de Boumerdès et la wilaya dans son ensemble, et son raccordement au réseau d'éclairage public avant sa réception et sa mise en service complètes. Les travaux du Conseil exécutif de la wilaya se sont poursuivis dans la soirée, sous la conduite du wali de Boumerdès, Mme Fawzia Naama, et en présence du président du Conseil populaire de l'APW, du secrétaire général de la wilaya, Mesdames et Messieurs, les directeurs exécutifs de la wilaya, les chefs des daïras de la wilaya, les chefs des conseils populaires des municipalités de

la wilaya, les députés de l'Assemblée populaire de la wilaya, les chefs des divisions sous-régionales des départements de la wilaya, les cadres et employés de la wilaya chargée des écoles éducatives, du développement environnement et programmation et suivi du budget

2 - Une présentation complète du programme sectoriel d'éducation enregistré pour la wilaya par les personnes chargées du suivi du dossier sectoriel d'éducation au Secrétariat général de la wilaya :

- Achèvement de complexes scolaires, collèges et lycées dans diverses municipalités de la wilaya.
- Compléter des sections d'expansion dans diverses phases éducatives.
- Mise en place de cantines scolaires au profit des élèves et étudiants des différents niveaux et dans 32 communes des niveaux primaire, intermédiaire et secondaire.

A l'issue des travaux du Conseil exécutif de la wilaya, la wali a souligné la nécessité de respecter le guichet 08-15 et le guichet unifié 15-52 dans tous les départements et communes de la wilaya. Elle a également insisté sur la nécessité d'identifier les obstacles et de préparer un statut actualisé pour tous les projets tout en accélérant le rythme d'achèvement. Madame la wali a donné des instructions strictes pour veiller sur les opérations qui ne sont pas en cours pour les relancer et installer les établissements en vue de les recevoir dans les délais impartis.

**Kouider Djouab**

**INFO EXPRESS**

**Recensement de l'agriculture à Mostaganem  
Réunion de préparation avant le jour «J»**

L'objectif de cette réunion, avait pour ordre du jour l'annonce de la date de ce recensement général de l'agriculture, ainsi que la finalisation des préparatifs avant le lancement officiel prévu le 19 mai prochain, et s'étalera jusqu'au lundi 17 juillet prochain de l'année en cours. Selon ses initiateurs et sous les directives de M. le président de la République; Abdelmadjid Tebboune, cette initiative ne se limite pas à une simple collecte de données, mais revêt une importance stratégique pour l'économie nationale, notamment dans un contexte où l'Algérie aspire à renforcer sa souveraineté alimentaire. Dans ce contexte, une réunion de la commission de wilaya chargée du RGA s'est tenue avant-hier, au siège du cabinet du wali dans le cadre des préparatifs pour l'opération du recensement général de l'agriculture (RGA) 2024 dans la wilaya de Mostaganem. Présidée par le secrétaire général de la wilaya, sur instructions du wali Ahmed Boudouh, cette réunion a examiné les préparatifs logistiques de l'opération, en particulier les moyens de transport. Ce recensement est une occasion d'écouter directement les préoccupations et les attentes des agriculteurs, et œuvrer à répondre à leurs différentes questions, et d'avoir une meilleure connaissance de la situation agricole en mettant à jour les données selon chaque commune et chaque wilaya, ce qui permettra d'améliorer la prise de décision. Au cours de cette réunion, le directeur des Services agricoles a présenté l'état d'avancement de l'opération. L'ensemble des exploitations agricoles sera recensée à travers les trente-deux communes de la wilaya. Pour mener à bien ce recensement, des agents et encadreurs ont été désignés. Les moyens de transport des agents ont été déterminés afin d'assurer le succès de ce recensement, qui revêt une importance cruciale pour le développement durable, comme en témoigne son slogan intitulé « Données précises, développement durable ».

**N. Malik**



## Répression

# Comment le système judiciaire esclavagiste américain renfloue les caisses des oligarques

**Certes, initialement, la politique d'incarcération massive amorcée au début des années 1970 au lendemain des émeutes de 1967 était motivée par des raisons de répression, de renforcement des mesures prophylactiques contre-insurrectionnelles. Mais c'était également, début de la crise économique obligeait, pour maximiser la rentabilité des prisons, ces établissements pénitentiaires devenus depuis l'abolition de l'esclavage des entreprises d'exploitation, c'est-à-dire des goulags capitalistes où sont embastillés principalement les Afro-Américains.**

Depuis cette période, on assiste à une forte inflation carcérale. Le taux d'incarcération par habitant a quintuplé entre 1970 et aujourd'hui. Aux Etats-Unis, on parle d'incarcération de masse de la population, en majorité afro-américaine. Pour une population étasunienne de 333 millions de personnes, 2,3 millions sont emprisonnés ou en probation (plus de 3,5 millions), ou en liberté conditionnelle (près de 900 000).

Les Etats-Unis sont les champions du monde de l'incarcération. Ils affichent le taux d'incarcération le plus élevé du monde avec 655 détenus pour 100 000 habitants – presque 6 fois plus qu'en Chine. Pour quel motif l'Etat étasunien, c'est-à-dire sa justice de classe blanche, applique-t-il cette politique d'incarcération démesurée en dépit du coût censément élevé de la gestion des prisons ? Car aux Etats-Unis, plus de 80% des détenus travaillent en prison, notamment pour le secteur privé. Un business qui génère plusieurs milliards de dollars de profits par an. Tous les dirigeants américains, démocrates et républicains confondus, prônent le travail des prisonniers. Et pour cause. Grâce à cette main-d'œuvre pénitentiaire corvéable et exploitable à merci, la bourgeoisie peut durcir sans crainte sa politique carcérale à l'encontre des populations afro-américaines systématiquement interpellées, et offrir aux capitalistes l'opportunité de valoriser leur capital à bon compte.

Cette politique de «goulagisation» des prisonniers, c'est-à-dire de travail pénitentiaire quasi gratuit, permet ainsi de réduire une grande partie des coûts de détention (80 milliards de dollars en 2019), tout en enrichissant les capitalistes. Aux Etats-Unis, pays façonné par la logique mercantile, le système carcéral est un marché comme un autre. Une entreprise capitaliste comme une autre. L'Etat, autrement dit le département de la Justice, met gracieusement des détenus de prison à disposition d'entreprises privées, de plusieurs multinationales, notamment McDonald's, Walmart, Victoria's Secret, Starbucks, etc. C'est pour cette raison que la privatisation des établissements pénitentiaires s'est amplifiée ces quatre dernières décennies. Les prisons américaines constituent une formidable manne financière pour les capitalistes grâce aux salaires en moyenne inférieurs à 1 dollar de l'heure. Pour rappel, le salaire horaire moyen de tous les salariés du secteur privé non agricole aux Etats-Unis s'élève à 34,55 dollars américains. Dans certains Etats du Sud, les travailleurs prisonniers ne sont carrément pas rémunérés, comme à l'époque flamboyante de l'esclavage.

C'est précisément pour ce mobile lucratif que les entreprises préconisent un taux minimal d'occupation carcéral compris entre



80 et 100%. C'est pour la même raison pécuniaire qu'elles militent en faveur des peines de prison. Les juges condamnent à tour de bras pour fournir des bras aux négriers des temps modernes, les capitalistes.

L'univers concentrationnaire américain présente un remarquable marché économique, favorisé par la gestion privée des prisons. Deux grandes entreprises, la Corrections Corporation of America (CCA) et GEO group, leaders mondiaux de l'industrie carcérale, se partagent le marché du goulag américain. Pour rappel, goulag signifie camp de travail forcé et concentrationnaire. Comment pourrait-on qualifier le système carcéral américain qui, depuis 1865, embastille systématiquement la population afro-américaine, sous divers actes d'accusation véniels, saugrenus et captieux, pour la contraindre au travail forcé, sinon de goulag ?

Comme on le constate, aux Etats-Unis, au pays de l'argent facile, de l'enrichissement sans scrupule, les prisons constituent des lieux de production comme les autres, des établissements d'exploitation comme les autres. A la différence que dans les prisons, la main-d'œuvre est composée d'esclaves.

Ce sont de véritables goulags capitalistes dans lesquels sont enfermés en majorité les Afro-Américains, contraints de trimer comme des esclaves. En effet, les conditions de travail sont assimilées par les détenus eux-mêmes à de l'esclavage. Ils sont parfois forcés de travailler toute la journée pour quelques centimes. Dans certains établissements pénitentiaires, le travail s'apparente à de l'esclavage. En Louisiane, dans la prison d'Angola, les prisonniers y triment dans des champs en plein soleil, encadrés par des gardes à cheval, comme au temps de l'esclavage.

Historiquement, aux Etats-Unis, l'esclavage a certes été aboli, mais c'est pour être remplacé par le goulag. Et cette transformation de l'esclavage en système de goulag, c'est-à-dire la pratique quasi-systématique du travail forcé, a été opérée par le 13e amendement de la Constitution (blanche) qui stipule que l'abolition en 1865 justifie néanmoins le recours au travail forcé ou à la servitude à l'occasion de condamnations pénales : «Ni esclavage ni servitude involontaire, si ce n'est en punition d'un crime dont le coupable aura été dument condamné, n'existeront aux Etats-Unis.» Autrement dit, le 13e amendement de la Constitution américaine abolit l'esclavage, sauf pour les personnes incar-

cérées.

Machiavéliques, les dirigeants américains, à la suite de la guerre civile de 1861-1865, se sont certes résolus officiellement à abolir l'esclavage. Mais en l'assortissant d'une disposition constitutionnelle qui permet de le pérenniser dans les prisons. La preuve que les travailleurs pénitentiaires sont considérés comme des esclaves : ils ne sont pas assimilés à des salariés de droit commun. Pire, la plupart des Etats interdit également à ses détenus de voter. Les prisonniers américains, pourtant contraints de travailler, ne bénéficient ni du statut de salarié ni de celui de citoyen. Les Etats-Unis ne disposent d'aucune autorité indépendante pour surveiller les conditions de détention et assurer des normes en matière de santé et de sécurité. Aussi les établissements pénitentiaires privés édictent discrétionnairement leurs propres règles.

### Les plantations esclavagistes américaines ont été relayées par les goulags pénitentiaires

Au lendemain de l'abolition officielle de l'esclavage, qui s'est traduite pour les Etats sudistes par la perte de 4 millions de main-d'œuvre esclave, officieusement, il a été aussitôt rétabli par le moyen de la politique d'incarcération démesurée.

La justice de classe blanche s'est chargée de fournir cette main-d'œuvre servile sous la forme de travail forcé. C'est dans ce contexte ségrégative qu'il faut inscrire l'adoption, au cours des années suivant l'abolition de l'esclavage, de nouvelles mesures coercitives permettant d'embastiller les populations noires pour simple «vagabondage», ivresse, négligence familiale ou professionnelle, petit vol, provocation verbale, tenue désordonnée, etc. N'est-ce pas le tout-carcéral adopté aujourd'hui par le régime macroniste en France ?

Les Afro-Américains sont passés du régime des plantations au régime d'incarcération. Des plantations aux prisons. De nos jours encore, les Afro-Américains, représentant pourtant moins de 13% de la population américaine, comptent en revanche pour 44% des détenus. Et parmi les 20-34 ans, un jeune Noir sur neuf est derrière les barreaux. Pour les Blancs, seul un adulte blanc sur 106 est emprisonné. Selon toutes les observations, ce phénomène d'incarcération disproportionnée des Afro-Américains s'explique par les inégalités sociales intrinsèques à la société américaine et par le fonction-

nement raciste de la justice qui condamne plus injustement les Noirs, pour alimenter les entreprises en main-d'œuvre quasi gratuite. Et, comme aux temps des plantations, les détenus triment durement dans les goulags capitalistes américains. Plus de 80% des détenus américains sont contraints de travailler. Selon une étude intitulée «Travail captif : l'exploitation des travailleurs incarcérés», les travailleurs pénitentiaires des goulags américains produisent des biens et des services d'une valeur supérieure à 11 milliards de dollars chaque année. Selon cette étude, l'immense majorité (plus de 80%) est employée à la bonne marche de la prison en tant que personnel de ménage, cuisiniers ou encore électricien ou plombier, pour des salaires compris entre 0 et 1,24 dollar de l'heure. Autrement dit, les prisonniers américains, en particulier les Afro-Américains, subissent non seulement une incarcération souvent arbitraire, mais doivent assurer eux-mêmes l'entretien de leur goulag. Ils se font exploiter non seulement par les patrons des entreprises privées, mais également par leurs geôliers dans l'établissement pénitentiaire. Le travail des détenus américains rapporte des milliards de dollars, quand eux touchent des «centimes», voire ne touchent rien. En effet, nombreux sont les détenus qui se voient saisis leur modique «salaire» d'esclave pour rembourser leurs frais de justice. Dans ces goulags américains, les détenus doivent non seulement obligatoirement travailler, mais subir des conditions de détention épouvantables. Les meurtres en détention, facilités par l'abondance d'armes, les overdoses et les agressions constituent leur lot quotidien. L'absence d'autorité indépendante de régulation entraîne des dérives et des mauvais traitements dans les prisons américaines. L'utilisation de l'isolement est très répandue. Dans les goulags américains, les détenus sont privés de lumière naturelle et de contacts sociaux des années durant, avec pour effet l'explosion des maladies psychiatriques.

Le goulag a été inventé par la démocratie américaine bien avant la dictature stalinienne russe. Pourtant, aucun politicien démocrate occidental, ni défenseur des droits de l'Homme, ni historien n'a jamais condamné l'ancestral goulag américain.

Et pour cause. Avec le contrôle totalitaire qu'ils exercent sur l'ensemble de la planète, la russophobie aidant qui leur aura permis de porter la focale exclusivement sur le goulag stalinien, les dirigeants américains ont réussi à imposer une chape de plomb paradigmatique sur ce sinistre chapitre de l'histoire étasunienne : le remplacement des plantations esclavagistes par les goulags pénitentiaires.

Ce n'est pas la première fois que ces faussaires de l'histoire trafiquent les faits historiques. Par leur hégémonie, les Américains s'attribuent, depuis plusieurs décennies, toutes les vertus. Ils affirment, toute honte bue, incarner le camp du bien.

Or, les Américains sont les initiateurs des génocides, les innovateurs des bombardements nucléaires, les promoteurs de la perversion de la civilisation humaine, les inventeurs de la propagande, les inspireurs de la pornographisation de la culture, les précurseurs des fusillades, les fondateurs de la gadgetisation de l'économie. Et, bien sûr, les introducteurs du goulag.

## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 Les malheurs de Ruby  
15.40 Les malheurs de Ruby  
17.00 Météo  
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL  
18.15 Demain nous appartient  
19.00 Journal  
19.20 Habitons demain  
20.05 Météo  
21.05 C'est Canteloup  
21.10 La recrue  
22.15 La recrue



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
20.00 Journal  
20.05 Un si grand soleil  
20.35 Météo  
20.44 Basique, l'essentiel de la musique  
21.10 Drag Race France : portrait  
20.48 Un si grand soleil  
22.45 La nuit des Molières



10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.05 Sport 6  
20.30 E=M6  
20.30 Scènes de ménages  
21.10 Mariés au premier regard  
22.20 Amacoeur ou prince charmant



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex  
14.25 Des chiffres et des lettres  
15.05 Questions pour un champion  
16.45 Personne n'y avait pensé !  
17.10 Ma ville, notre idéal  
19.00 Parlement : campagne des européennes 2024  
20.05 Dans le rétro  
20.27 Aux Jeux, citoyens !  
21.10 Meurtres à...  
22.40 Les fantômes du Tonkin  
23.21 Lethière, le serment des ancêtres



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



18.34 Paris-Willouby  
20.50 Désigné coupable  
23.00 Un prophète



13.05 Elysium  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 13 novembre  
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.05 La p'tite librairie  
21.40 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.13 L'instinct de vengeance  
20.50 The Nocebo Effect  
22.24 Amityville : The Awakening



19.45 Arte Journal  
20.05 28 minutes  
20.48 50 nuances de Grecs  
20.50 Europe 2024 :  
22.30 Le compromis



17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



**Ciné Frisson - 22.24**  
**Amityville : The Awakening**  
Film d'horreur de Franck Khalfoun

→ Belle, sa petite sœur Juliet et son frère jumeau James, plongé dans le coma, emménagent avec leur mère célibataire, Joan, dans une vieille maison achetée à bon prix et située dans la ville américaine d'Amityville, afin de pouvoir mettre de l'argent de côté pour payer les soins médicaux de James.

## Ciné Frisson - 20.50

### The Nocebo Effect

Thriller de Lorcan Finnegan

→ Epouse aimée, mère épanouie d'une gentille fillette et créatrice de mode talentueuse, Christine serait une femme comblée si elle n'était pas sujette à des crises de nerfs violentes d'origine inconnue.



**Ciné Premier - 20.50**  
**Désigné coupable**

Drame de Kevin Macdonald

→ Peu après les attentats du 11 septembre 2001, le Mauritanien Mohamedou Ould Slahi est "livré" aux Etats-Unis par son pays.

## Croyances

# La Lune, ses influences, son pouvoir magique...

**Beaucoup de choses ont été dites à propos de la lune. Les unes sont des vérités scientifiques, donc indiscutables. D'autres, au contraire, ne sont que des croyances vérifiées ou superstitieuses.**

**E**t que d'expressions langagières sur l'astre ! On sait que comme la Terre tourne autour du soleil, la lune fait une rotation autour de la Terre en 27 jours, 7 heures, 43 minutes. Selon différentes phases, sa position par rapport à la terre et au soleil, varie. Ces phases se déroulent suivant un cycle de 29 jours, 12 heures, 44 minutes (révolution synodique ou mois lunaire). De tout temps, la lune a suscité beaucoup d'interrogations sur l'internet recommandement des phases, le clair de lune et son pouvoir magique.

### Croyances populaires

Ces croyances se sont perpétuées et jamais elles n'ont été vérifiées. Elles portent généralement sur les influences bénéfiques ou néfastes de la lune. Il paraît que la lune montante ou descendante est déterminante pour la naissance d'une fille ou d'un garçon. Il existe des croyances selon lesquelles on peut améliorer sa vie selon que la lune est croissante ou décroissante. La pleine lune est favorable à la préparation des breuvages que l'on prend à cette phase de la lune.

Certains dans quelques régions croient que la lune a un pouvoir néfaste sur le sommeil et pour arrêter les effets on place une cuvette près des dormeurs. On dit aussi qu'il faut éviter de laver le linge, si celui-ci est blanc, la lune diminue la blancheur. Il y a par ailleurs une croyance inverse mais lorsqu'on lave sous la pleine lune. Une autre croyance contredit cette dernière. Elle dit que la blancheur est plutôt due à l'humidité durant la nuit, celle-ci mise en contact avec l'oxygène de l'air provoque cet effet bénéfique sur le linge. A propos de l'humidité, on sait qu'une nuit claire sans nuages, il y a plus de condensation contrairement à une nuit couverte qui connaît moins de condensation.

D'autres croyances affirment qu'à la pleine nuit on peut se débarrasser des corps au pied, se couper les cheveux au clair de lune pour les faire repousser plus vite, plus drus, plus sains. Donc, que de superstitions ont été véhiculées à propos de la lune qui a hanté les peuples depuis la nuit des temps. On lui a attribué un pouvoir ma-



gique illimité, comme celui d'influencer la libido, de provoquer des troubles du sommeil ou des épilepsies, d'être prise pour un dieu à l'ère du polythéisme, un dieu qui a fait peur aux paysans crédules des temps anciens.

### De la croyance à la vérité scientifique

Depuis les premières inventions et découvertes scientifiques, la science a réussi à dissiper bien des mystères. Les anciens considéraient le tonnerre comme l'expression de la colère des dieux. En Grèce antique, on jouait une pièce de théâtre en plein air, les gradins étaient archipleins lorsque tout à coup tout le monde avait pris la fuite parce qu'on venait d'entendre le tonnerre qu'on avait interprété comme la colère de Zeus, dieu de la mythologie grecque de la foudre, du tonnerre et de l'orage. Mais la physique, les mathématiques qui font découvrir l'astronomie sous un autre angle, la biologie et toutes les autres sciences qui évoluent très vite en entraînant dans leur sillage les facultés naturelles de l'élite intellectuelle au point de faire disparaître toutes les croyances superstitieuses.

L'une des premières découvertes qui a révolutionné le monde, a été celle de l'électricité et ce, à partir d'une observation fortuite. Un physicien s'est assis vers la fin du 18ème siècle, sur le seuil de sa porte d'entrée par un temps d'orage. Il venait de découvrir que les éclairs suivis de tonnerre n'étaient que des décharges électriques, y compris la foudre, provenant du frottement des nuages les uns contre les autres. Et les premières usines hydroélectriques

sont basées sur le même principe et elles ont produit de l'énergie électrique. Du courant électrique on passe à une autre forme d'énergie due à la lune et cela a été vérifié scientifiquement. Sous l'influence de la lune, l'eau de mer se retire vers le large et revient vers le rivage, à une certaine vitesse, c'est la marée montante ou descendante très courante, particulièrement sur le bord de l'océan.

Le mouvement varie selon la position de la lune et selon les saisons. Avec ces marées des fois turbulentes, c'est-à-dire fortement agitées on produit de l'énergie électrique dite énergie marémotrice, comme l'énergie éolienne produite par les éoliennes quand leurs hélices tournent à la vitesse du vent ; il y a d'autres types d'énergies, mais celle qui nous intéresse pour le moment, c'est l'énergie marémotrice produite par les marées sous l'influence de la lune. Mais notre sujet est le pouvoir de la lune sur divers éléments.

Depuis quand attribue-t-on de tels pouvoirs pour la lune, depuis la Grèce antique, les Sumériens. Dans l'ancien, on attribuait peut être d'autres pouvoirs que cet astre mystérieux jusqu'à nos jours : des vertus et des maléfices. Cicéron et Aristote disaient qu'il fallait pêcher les animaux, comme le merlan, à la pleine lune. Il existe des faits objectifs, appuyés sur des expériences scientifiques, comme les phénomènes lunaires qui perturbent des rythmes biologiques : le manque de sommeil en est un, les œufs qui couvent à la pleine lune ont du mal à s'ouvrir pour laisser naître les poussins. Les femmes selon les idées reçues donnent naissance lorsqu'elles ac-

couchent, à un garçon ou à une fille, selon la phase de la lune.

### La lune chez les poètes ou dans les expressions populaires

On a fait des comparaisons, créé des métaphores pour mieux exprimer une idée à valoriser ; les poètes sont sur le plan du langage des champions. Victor Hugo est là-dessus très génial, il fait d'un lever de lune un événement, même si celui-ci arrive au quotidien dans le monde. Jugez-en par ces images : et le char vapoureux de la reine des ombres, monte et blanchit les bords de l'horizon. Rares sont les écrivains qui présentent la lune en la personnifiant ainsi. La lune a une valeur symbolique très forte comme dans : la lune et l'étoile dans le drapeau « Etre dans la lune », c'est être absent, ne pas suivre une discussion importante prenant à témoin tout le monde. On dit à quelqu'un un : « tu es dans la lune », parce qu'il n'a pas suivi le début qui le concerne. Il arrive que la lune participe aux prévisions météorologiques comme par l'expression si claire : la lune annonce par sa pâleur la pluie, par sa rougeur le vent, et par sa blancheur la sérénité, même si l'emploi est à valeur métaphorique « Tomber de la lune » signifie : « être surpris par un événement imprévu », une manière de dire beaucoup de choses en peu de mots, comme « vieilles lune » voulant dire « idées dépassées et périmées ». Mais les meilleures expressions sont celles des poètes qui inventent des images sur la lune pour exprimer des comparaisons, des contrastes étonnants.

**Abéd Boumediène**

## Tourisme gastronomique

# Le Zimbabwe accueillera le premier Forum de l'ONU

**L**e Zimbabwe accueillera du 26 au 28 juillet 2024 la toute première édition du Forum régional de l'ONU consacré au tourisme gastronomique en Afrique. Cet événement phare vise à mettre en lumière le patrimoine culinaire varié du continent, tout en promouvant des pratiques touristiques durables. Célébrant la diversité des traditions culinaires africaines, ce forum envisage d'être la rencontre incontour-

nable des saveurs, des coutumes et des avancées novatrices, réunissant les esprits les plus brillants des domaines de la gastronomie, du tourisme, de la durabilité et de la préservation culturelle.

Pour les organisateurs l'objectif central de cette initiative est d'explorer comment l'art culinaire peut s'entremêler harmonieusement avec le tourisme durable.

**Africanews**



# vie pratique

## INFOS VOLS

### HORAIRES VALABLES



**DÉPARTS**  
**Alger vers**  
 Paris (Charles De Gaulles), 07h35  
 Lille, 08h45  
 Lyon, 09h50  
 Marseille, 11h30  
 Bamako, 18h30  
 Dakar, 20h45  
 Genève, 18h11  
 Istanbul, 11h30, 12h00  
 Londres, 10h05  
 Genève, 10h00  
 Rome, 10h40  
 Barcelone, 16h45  
 Madrid, 09h55  
 Montréal, 14h45  
 Le Caire, 09h30  
 Dubaï, 16h30  
 Casablanca, 09h45  
 Tunis, 16h00  
 Damas, 20h00  
 Aman, 16h00  
 Beyrouth, 16h00  
 Francfort, 10h30  
 Moscou, 16h20  
 Niamey, 20h50  
 Nice, 08h10  
 Nouakchott, 21h15  
**DÉPARTS**  
**Oran vers**  
 Alicante, 1445  
 Bruxelles, 09h00  
 Casablanca, 07h45  
 Djeddah, 1700  
 Lyon, 08h50  
 Marseille, 09h00, 12h45  
 Oujda, 8h00, 18h25  
 Paris Orly, 08h30  
 Toulouse, 09h00  
**DÉPARTS**  
**Annaba vers**  
 Lyon, 11h00  
 Marseille, 08h00  
 Paris, 23h00  
**DÉPARTS**  
**Sétif vers**  
 Lyon, 09h30, 14h40  
 Paris Orly, 07h55, 19h25  
**DÉPARTS**  
**Batna vers**  
 Marseille, 10h30  
 Paris, 10h15  
**DÉPARTS**  
**Béjaïa vers**  
 Marseille, 08h30  
 Paris, 09h20  
 Lyon, 13h30  
**DÉPARTS**  
**Biskra vers**  
 Paris, 10h10  
**DÉPARTS**  
**Constantine vers**  
 Marseille, 08h00  
 12h30  
 Paris, 13h00  
 Nice, 07h55  
 Mulhouse, 10h15  
 Lyon, 07h50  
 Tunis, 16h00  
**DÉPARTS**  
**Chlef vers**

Marseille, 13h00  
**DÉPARTS**  
**Tiencen vers**  
 Paris Orly, 08h45  
**DÉPARTS**  
**Tamanasset vers**  
 Paris Orly, 02h45  
**LIGNES INTÉRIEURES**  
**Alger vers**  
 Annaba, 09h30, 15h50, 16h00, 17h30  
 Constantine, 06h00, 13h10, 14h50, 17h30, 20h00, 21h45, 22h10  
 Oran, 06h00, 11h00, 11h30, 17h45, 19h30, 20h50  
 Sétif, 08h00, 15h45  
 Ghardaïa, 07h00, 18h30  
 Jijel, 08h10, 09h00  
 In Salah, 13h00  
 H.Messaoud, 06h45, 07h40, 18h00, 19h00, 20h45  
**DÉPARTS**  
**Alger vers**  
 Paris (Charles De Gaulles), 07h35  
 Lille, 08h45  
 Lyon, 09h50  
**AIGLE AZUR**  
 Marseille, 11h30  
 Bamako, 18h30  
 Dakar, 20h45  
 Genève, 18h11  
 Istanbul, 11h30, 12h00  
 Londres, 10h05  
 Genève, 10h00  
 Rome, 10h40  
 Barcelone, 16h45  
 Madrid, 09h55  
 Montréal, 14h45  
 Le Caire, 09h30  
 Dubaï, 16h30  
 Casablanca, 09h45  
 Tunis, 16h00  
 Damas, 20h00  
**DÉPARTS**  
**Rome vers**  
 Alger, 13h40  
**Rimini vers**  
 Alger, 11h00



**DÉPARTS**  
**Madrid vers**  
 Alger, 13h00, 12h30, 13h00  
**Barcelone vers**



Alger, 19h05  
**Alicante vers**  
 Oran, 16h45  
**DÉPARTS**  
**Caire vers**  
 Alger, 15h30  
**DÉPARTS**  
**Paris vers**  
 Alger, 08h05, 11h55, 19h10  
**Paris vers**  
**AIR FRANCE**  
 Annaba, 15h55, 16h50  
**Paris vers**  
 Béjaïa, 12h55

**Paris vers**  
 Constantine, 16h35  
**Paris vers**  
 Oran, 12h55  
**Bordeaux vers**  
 Alger, 18h40  
**Marseille vers**  
 Alger, 14h15  
**Marseille vers**  
 Annaba, 10h30  
**Marseille vers**  
 Batna, 13h00  
**Marseille vers**  
 Béjaïa, 11h00  
**Marseille vers**  
 Constantine, 10h30, 15h15

**Marseille vers**  
 Oran, 11h45, 15h40  
**Metz vers**  
 Alger, 12h25, 15h30  
**Nice vers**  
 Alger, 10h50  
**Nice vers**  
 Constantine, 10h20  
**Lille vers**  
 Alger, 12h30  
**Lyon vers**  
 Alger, 13h00  
 Annaba, 13h50  
 Béjaïa, 10h40  
 Constantine, 16h15  
 Oran, 12h05  
 Sétif, 12h15  
**DÉPARTS**  
**London vers**  
 Alger, 14h05  
**DÉPARTS**  
**Casablanca vers**



Alger, 11h40  
**Casablanca vers**  
 Oran, 09h10  
**DÉPARTS**



Oujda vers  
 Alger, 18h15, 18h35  
**Dubai vers**  
 Alger, 03h05  
**Djeddah vers**  
 Alger, 03h40



**Djeddah vers**  
 Oran, 01h45  
**DÉPARTS**  
**Tunis vers**  
 Alger, 10h20, 15h50, 18h20  
 Constantine, 17h35



**Tunis vers**  
 Annaba, 15h55, 16h50  
**Paris vers**  
 Béjaïa, 12h55

## Météo



**Lundi 6 mai**  
**27°C**  
**→ Dans la journée :**  
 Ciel plutôt dégagé  
 min 24°C ressentie 23°C  
 max 28°C ressentie 29°C  
 Vent modéré d'ouest  
**→ Dans la nuit :**  
 Ciel plutôt dégagé  
 min 17°C ressentie 25°C  
 max 26°C ressentie 27°C  
 Vent faible de sud-est  
**Alger :**  
**Lever du soleil : 05:52**  
**Coucher du soleil : 19:37**

## Santé

### Vitamine B12 (Cobalamine) : Un élément essentiel pour le bon fonctionnement du système nerveux

**La vitamine B12 ou cobalamine est hydrosoluble, résistante à la chaleur mais inactivée par la lumière. Elle n'est pas fabriquée par l'organisme et doit donc être apportée par l'alimentation chaque jour. La vitamine B12 est absorbée au niveau de l'intestin grêle et serait en partie stockée au niveau du foie.**



La vitamine B12, aussi appelée cobalamine est une vitamine du groupe B, elle est donc hydrosoluble. Il s'agit d'une vitamine très importante pour le fonctionnement du cerveau, du système nerveux et dans la synthèse de l'ADN. Cette vitamine doit être apportée par l'alimentation, les populations les plus à risques de carence sont les végétaliens ainsi que les personnes âgées en raison de leur faible consommation d'aliments d'origine animale.

- Supplémentation nécessaire en cas de régime vegan

#### Risques Neuronaux liés à la Déficience en Vitamine B12

La démyélinisation des neurones et la synthèse chaotique des hormones et des neurotransmetteurs représentent un risque potentiellement grave pour le système nerveux central et périphérique. Par exemple, la sclérose combinée de la moelle est souvent due à une carence en vitamine B12 qui fragilise les fibres nerveuses ou entraîne des lésions axonales. Cette maladie peut être une complication de la maladie de Biermer.

**(A suivre)**

**Caractéristiques de la vitamine B12 :**  
 - Présente dans les produits animaux  
 - Essentielle à la bonne santé du système nerveux  
 - Sa carence peut induire l'anémie

## Recette du jour

### MUFFINS SALÉS AUX COURGETTES ET PARMESAN

#### INGRÉDIENTS

100 gr de farine  
 50 gr de parmesan râpé  
 1 c. à café de sucre  
 1 sachet de levure chimique  
 1 c. à café de poivre  
 1 pincée de sel  
 75 ml de lait  
 150 gr de courgette épluchée et râpée  
 1 c. à soupe d'huile  
 1 oeuf



#### PRÉPARATION

Préchauffez le four th 180°. Dans une jatte, mêlez la farine, le fromage, le sucre, la levure chimique, le poivre et le sel. Ajoutez le lait; la courgette râpée, l'huile et l'oeuf et mêlez à l'aide d'une spatule jusqu'à l'obtention d'une préparation homogène. Disposez le moule à muffins sur la grille. Répartissez le mélange dans les alvéoles et faites cuire 25 à 30 minutes jusqu'à ce que le dessus soit doré. Démoulez tièdes.

## Horaires des prières

**Lundi 27 chaoual 1445 :**  
**6 mai 2024**  
**Dhor .....12h45**  
**Asser .....16h32**  
**Maghreb.....19h41**  
**Icha..... 21h10**  
**Mardi 28 chaoual 1445 :**  
**7 mai 2024**  
**Fedjr .....04h14**

## numéros utiles

**SANTÉ**  
**Samu :**  
 021.67.16.16/67.00.88  
**CHU Mustapha :**  
 021.23.55.55  
**CHU Ben Aknoun :**  
 021.91.21.63  
**CHU Beni Messous :**  
 021.93.11.90  
**CHU Baïnem :**  
 021.81.61.13  
**CHU Kouba :**  
 021.58.90.14  
**Ambulances :**  
 021.60.66.66  
**Dépannage gaz :**  
 021.68.44.00  
**Dépannage électricité :**  
 021.68.55.00  
**Service des eaux :**  
 021.58.32.32/58.37.37

**SÉCURITÉ**  
**Protection civile :**  
 021.61.00.17  
**Sûreté de wilaya :**  
 021.63.80.62  
**Gendarmerie :**  
 021.62.11.99/62.12.99

## ADRESSES UTILES

**Aéroport Houari-Boumediene**  
 021.54.15.15  
**Air Algérie (Réservation)**  
 021.28.11.12  
**Air France :**  
 021.73.27.20/73.16.10

**ENTMV :**  
 021.42.33.11/12  
**SNTF :**  
 021.76.83.65/73.83.67  
**SNTR :**  
 021.54.60.00/54.05.04  
**Hôtel El-Djazair :**  
 021.23.09.33/37  
**Hôtel El-Aurassi :**  
 021.74.82.52

**Hôtel Hilton :**  
 021.21.96.96  
**Hôtel Sofitel :**  
 021.68.52.10/17  
**Hôtel Sheraton :**  
 021.37.77.77  
**Hôtel Mercure :**  
 021.24.59.70/85

Premier League

## Arsenal fait le plein, City phénoménal

→ Dans le cadre de la 36<sup>e</sup> journée de la premier league, le suspense continue entre Arsenal qui remporte son empoignade face à Bournemouth à l'Emirates Stadium par (3-0), et Manchester City qui torpille Wolverhampton par un score fleuve (5-1) dans un match à sens unique.



■ Les Gunners gardent leurs bras sur les accoudoirs du fauteuil de leader. (Photo : D. R.)

Foulant la pelouse de l'Emirates stadium, les Gunners sont contraints de gagner tous les matchs pour espérer priver les Citizens de la couronne, les coéquipiers d'Odegaard sont bien rentrés dans le match, ont quadrillé le périmètre des Cherries, ne leur laissant aucun espace pour développer leur jeu habituel, jouant avec un pressing haut, les hommes de Mikel Arteta ont mobilisé l'adversaire à rester dans leur camp avec des assauts permanents et successifs, mais multipliant les maladresses dans le dernier geste ou le gardien Irlandais Traves a sauvé son équipe à plusieurs fois, fallait être patient jusqu'à l'ultime minute pour arriver à ouvrir le score sur un penalty très généreux obtenu

par Havertz qui était malicieux, et transformé par Bukayo Saka (44e, 1-0). En seconde mi-temps, Bournemouth commence à développer son jeu et crée plusieurs occasions, sont même arrivés à égaliser mais le but est refusé pour faute sur Raya. Les Gunners voulaient en finir après que l'orage est passé, ont pu se mettre à l'abri avec ce deuxième but de Trossard servit par Rice (2-0, 70e) qui conforte et soulage ses coéquipiers, avant que l'international anglais Declan Rice ne clôture la fête et scelle la victoire des Gunners qui garde ses bras sur les accoudoirs du fauteuil de leader à une longueur d'avance sur son poursuivant immédiat qui ne lâche pas prise et reste coler au leader avec un match en retard

contre Tottenham, Les Citizens ont fait une démonstration de force dès l'entame du match et n'avaient pas droit à l'erreur dans ce sprint final, après l'écrasante victoire des Gunners en ce début d'après-midi sur Bournemouth, le Norvégien à été époustouffant tout au long du match, et a donné du fil à retordre à la défense des Wolves, sur un penalty Halland ouvre le compteur et ne laisse aucune chance au gardien (1-0,11e). Voulant décrocher une 5eme couronne d'affilée en premier league, les coéquipiers du maestro De Bruyne dictent le jeu et font acculer les joueurs adverses pour commettre des erreurs, et sur une mauvais contrôle de Cunha, Rodri récupère la

balle et fait un centre, trouve le géant Halaand qui monte plus haut et d'un coup de tête imparable inscrit son deuxième but (2-0,36e), avant la pause et dans le temps additionnel, Ealing Halaand fait plier le gardien portugais sur penalty, après être bousculé par Semedo dans la surface (44+7e, 3-0). Menés au score les coéquipiers de l'international algérien Ait Nouri font un début de second half plus osé et essayent de provoquer cette citadelle Mancunienne qui arrive à réduire le score par l'intermédiaire de Hee-Chan Hwang (3-1,53e). La détermination du Cyborg et sa forme éblouissante, qui surgit une minute après met le 4eme but (4-1,54e), Halland est sur les nuages avec ce quadruplé et promet une fin de saison de folie, le coach espagnol fait entrer Alvarez à la place de Halaand qui participe au festival de buts (5-1,85e). Le coude à coude continue entre Arsenal qui croit dur comme fer au sacre, qui lui échappe depuis son année d'invincibilité en 2003-2004 sous l'ère du professeur Arsène Wenger et attend un faux pas de Manchester City qui veut à tout prix garder la couronne. Une fin de saison sous haute tension.

**De notre correspondant en France**  
**Redouane Bouhara**

EN DEUX MOTS

### Coupe d'Algérie 2023-2024 : les résultats complets des finales

Résultats complets des finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, dans différentes catégories (filles et garçons) disputées mercredi jeudi et vendredi, au stade Salem Mabrouki de Rouïba (Alger) :

Mercredi, 1 mai :  
U15 (filles) : CF Akbou – Afak Relizane 3-0  
U20 (filles) : CF Akbou – Afak Relizane 1-4

Jeudi, 2 mai :  
U15 (garçons) : JS Kabylie – A Bou Saâda 5-0  
U19 (garçons) : MC Oran – MC Alger 0-0 (le MCA aux t.a.b : 4-2)

Vendredi, 3 mai :  
U17 (filles) : CF Akbou – ASE Alger-Centre 1-1 (CF Akbou aux t.a.b : 4-3)  
U17 (garçons) : CS Constantine – Paradou AC 0-2  
Seniors (dames) : CF Akbou – CS Constantine 0-0 (CF Akbou aux t.a.b : 5-4)

Championnats d'Afrique Open

## L'Algérie décroche cinq nouvelles médailles, dont trois en or

→ La sélection algérienne de natation a décroché cinq nouvelles médailles (3 or, 2 bronze), à l'issue des finales de la quatrième journée des Championnats d'Afrique Open (30 avr - 5 mai 2024), disputées vendredi à Luanda (Angola). Les trois médailles d'or ont été remportées par Jaouad Syoud sur 400 m quatre nages avec un temps de (4:24.17), Rania Nefsi dans la même spécialité (4:57.10) et le relais féminin 4x100 m nage libre avec un nouveau record national (3:52.09), alors que celles en bronze ont été l'œuvre de

Ramzi Chouchar (400 m quatre nages) et Jaouad Syoud (50 m brasse). A l'issue des finales de la quatrième journée de compétition, l'Algérie porte sa moisson à 18 médailles (6 or, 4 argent, 8 bronze). Lors des trois précédentes journées, les médailles algériennes ont été remportées par Amel Melih (or, 50 m papillon), Jaouad Syoud (or, 200 m brasse), le relais mixte 4x100 m nage libre (or), le relais 4x100 quatre nages mixte (or), Jaouad Syoud (argent, 200m papillon et 100 m brasse), le

relais masculin 4x200 m nage libre (argent), Farès Ben Zidoune (bronze, 200 m papillon et 200 m nage libre), Ramzi Chouchar (bronze, 200 m brasse), Rania Nefsi (bronze, 200 m brasse), Nesrine Medjahed (bronze, 100 m papillon) et le relais féminin 4x200 m (bronze). La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de Luanda avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka

et Elyès Nefsi, avec l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens tenteront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur Jaouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

Prix Marc-Vivien Foé 2024

## Nabil Bentaleb retenu dans la liste finale

→ Le milieu international algérien de Lille OSC, Nabil Bentaleb, a été retenu dans la liste finale des joueurs nommés pour le Prix Marc-Vivien Foé 2024 qui récompense le meilleur joueur africain de Ligue 1 française de football de la saison, ont annoncé les organisateurs. Outre Bentaleb, deux autres finalistes ont été retenus par un comité de journalistes : il s'agit de l'attaquant Pierre-Emerick Aubameyang (Olympique Marseille/ Gabon) et du défenseur Achraf Hakimi (Paris SG/Maroc), après une première sélection de onze joueurs, où figurait notamment l'attaquant international algérien du Stade Rennais, Amine Gouiri. Contrairement à Bentaleb et Hakimi, Aubameyang pourrait remporter un

deuxième trophée, après celui décroché en 2013 alors qu'il portait les couleurs de l'AS Saint-Etienne. Le dernier joueur algérien à monter sur le podium de cette distinction est l'attaquant Andy Delort, 2e au classement de l'édition 2021, derrière le milieu offensif de la RD Congo Gaël Kakuta (ex-RC Lens). Le lauréat sera connu le 13 mai prochain au terme d'un vote effectué par un jury composé de médias spécialisés. Le prix Marc-Vivien Foé, créé en 2009, est attribué par un jury de près de 100 personnes (journalistes, consultants, anciens joueurs) et porte le nom de l'ancien international camerounais, décédé en plein match d'un arrêt cardiaque lors de la Coupe des Confédérations en 2003 à Lyon.

Basket

## Le CST bien parti pour jouer le tournoi de l'accession

→ Le CS Tlemcen a franchi un grand pas vers le tournoi final de l'accession au championnat d'Excellence de basketball (messieurs) après sa victoire, jeudi soir, face à la JSB Aïn Larbaa dans le cadre de la deuxième journée des Play-offs du groupe Centre-ouest. Il s'agit du principal rival de la formation des Zianides dans la course à la qualification au tournoi de l'accession, a indiqué à l'APS le président du CS Tlemcen, Amine Merzoug, dont l'équipe affronte, ce vendredi, l'IR Djisr Kasantina pour son deuxième et dernier match de ce tournoi abrité par la salle omnisports de Aïn Larbaa (Aïn Temouchent). Lors de la première journée, tenue

mercredi, le CS Tlemcen a vu son match contre le CS Hassi Messaoud annulé après le désistement de ce dernier, et ce, malgré son déplacement au lieu de la compétition. Une attitude qui a valu au club du sud du pays d'être disqualifié de la compétition. Pour sa part, la JSB Aïn Larbaa a battu, lors de la première journée, l'IR Djisr Kasantina avec 23 points d'écart. Les deux premiers à l'issue de ce tournoi se qualifient au tournoi final de l'accession, prévu dans les prochaines semaines à Alger, et auquel prendront part aussi les deux premiers des Play-offs du groupe Centre-est, avec comme enjeu deux tickets donnant accès à l'Excellence, rappelle-t-on.

NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République. Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publi-cite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Basket**

Le CS Tlemcen bien parti pour jouer le tournoi de l'accession

**le match à suivre football**

**Premier League**

Arsenal fait le plein, City phénoménal

**Prix Marc-Vivien Foé**

Nabil Bentaleb retenu dans la liste finale

Simba Sporting Club

# Abdelhak Benchikha de retour, et des interrogations

Parti de l'USM Alger en 2023, avec laquelle il avait remporté deux titres continentaux (Coupe de la CAF et Supercoupe de la CAF), l'entraîneur Abdelhak Benchikha ne poursuivra pas l'aventure avec le club tanzanien de Simba Sporting Club malgré la victoire de ce dernier, samedi, en finale de la coupe de la Tanzanie. Le revoilà heureux de poser ses pieds sur le sol de son pays.

**Ce retour suscite naturellement quelques interrogations**

Prêt à reprendre du service ? Il ne faut pas se précipiter. Il n'est certes pas étranger au football, et encore moins aux dirigeants, aux experts, observateurs, médias, dirigeants, personne n'a besoin de sa fiche technique, il suffit seulement de prononcer son nom et même son qualification «Le Général» pour le situer. Abdelhak Benchikha avait brièvement occupé le banc de la sélection il y a près de 15 ans, de septembre 2010 à juin 2011.

Ce retour suscite naturellement quelques interrogations, notamment en raison de cette déclaration «Je ne reviendrai jamais en équipe nationale» a-t-il déclaré sans détour dans une interview pour les médias algériens ce samedi. «Je n'ai pas de raisons particulières. Ça ne veut pas dire que je n'aime pas l'Algérie. Il y a des périodes, et je suis à ma dernière période d'entraîneur», a-t-il expliqué.



Abdelhak Benchikha exhibe son dernier trophée.

(Photo > D. R.)

«Nous allons à l'étranger pour éviter qu'on parle à notre sujet. L'Algérien sous-estime les enfants du pays, et moi, je suis contre ça», a-t-il ajouté.

**Le CRB, un objectif**

On murmure tout de même qu'il ne serait pas de trop au CR Belouizdad. «Malgré ces déclarations antérieures, Benchikha semble être en pourparlers avec le Chabab, actuellement coaché par le Brésilien Marcos Paqueta, mais à la recherche d'un entraîneur pour la saison prochaine, indique La Gazette du Fennec.

Cette éventuelle collaboration pose des questions sur les motivations de Benchikha et sur son éventuelle évolution de position vis-à-vis du football algérien».

**Rumeurs ou intox**

Benchikha n'a fait aucune déclaration à ce sujet, sachant qu'au CRB, où il a débuté sa carrière d'entraîneur en 1999. Pour certains, ce serait, et pourquoi pas, une certaine réconciliation avec le football national avec lequel il se serait fâché. C'est tout une histoire d'une star du foot qui est attendue sur les terrains à la tête d'une formation au grand bonheur de ses supporters nationaux.

**En résumé**

«Des réserves avaient par ailleurs été exprimées précédemment par Mehdi Rabhi, président du conseil d'administration du CRB, quant à la compatibilité du style de jeu de Benchikha avec le club. Cependant, les circonstances semblent avoir changé, ou du moins, le vent semble tourner en faveur d'une éventuelle collaboration», rapporte une média africain.

**H. Hichem**

Canal + foot : Crystal Palace - Manchester United à 20h

Canal + sport 360 : Al-Ahli - Al-Hilal à 19h

**La Der**

**Ligue 1 Mobilis : Les présidents de clubs souhaitent un aménagement équilibré du calendrier**

Les présidents des clubs de la Ligue 1 Mobilis de football ont souhaité un aménagement équilibré du calendrier du championnat pour «faire respecter l'éthique et préserver l'intégrité», à six journées de la fin de la compétition, a indiqué la Fédération algérienne sur son site officiel. «Sur le plan de la programmation des rencontres de fin de saison, les présidents des clubs ont souhaité un aménagement équilibré du calendrier pour faire respecter l'éthique et préserver l'intégrité du Championnat, et faire en sorte que les erreurs d'arbitrage soient sévèrement sanctionnées, et éviter les scénarios des dernières

rencontres», selon un communiqué de l'instance fédérale. Le président de la FAF, Walid Sadi, a tenu jeudi une réunion avec les présidents des clubs de l'élite, au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim, dans le cadre des réunions périodiques de coordination et de concertation avec les acteurs du football. «Les présidents de clubs ont exigé une évaluation stricte du rendement de l'arbitrage pour encourager les meilleurs arbitres, et reléguer les plus faibles», ajoute la même source. Le président de la FAF a saisi l'occasion «pour féliciter les finalistes de la Coupe d'Algérie, le MC Alger et le CR Belouizdad, et a tenu

à féliciter les initiatives louables des présidents des clubs du MC Alger et du CS Constantine, qui ont permis le bon déroulement de la demi-finale de la Coupe d'Algérie et de mettre en avant les valeurs du sport.» Cette attitude responsable a été chaleureusement saluée par l'ensemble des présents, de même que pour l'honorable déclaration d'appel à la réconciliation entre les supporters frères des deux clubs», conclut la FAF. Au terme de la 24e journée disputée le week-end dernier, le MCA caracole en tête du classement avec 56 points, avec 13 longeurs d'avance sur son dauphin le CS Constantine.